

La Donation du livre

pour le développement



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



La Donation du livre pour le développement

deuxième édition

Un remerciement particulier à Rosa Maria Durand et Alvaro Garzón, éminents spécialistes des politiques du livre et grands serveurs de l'UNESCO, qui m'ont apporté orientation et conseils dans la phase d'élaboration du manuscrit, en me permettant de puiser à leur exceptionnelle expérience.

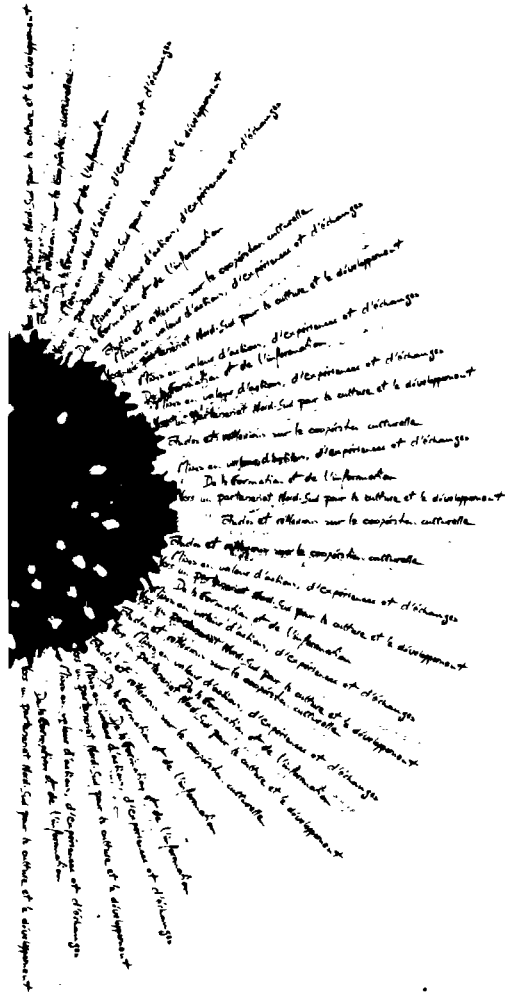
Que soient congratulés aussi chaleureusement, pour leurs conseils et leurs très précieux apports de substance, Francisco d'Almeida, Délégué général de l'Association Culture et Développement (Grenoble) et Gwynnet Evans, consultante internationale.

J'exprime ma gratitude à Georges Poussin, mon chef de section, qui m'a fait pleine confiance, depuis trois ans, pour le traitement de cette question à ses côtés.

Nos conversations sur le sujet ont été d'une très grande utilité au cours de la rédaction de ce texte.

Enfin, je remercie mes collègues Jacqueline Barizzone pour son aide patiente, et Cécile Duvelle, pour ses talents de lectrice avisée, dont j'ai bénéficié encore une fois.

Mauro Rosi



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

banque **culture et développement**

Avis aux lecteurs – Les idées et les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNESCO.

© UNESCO, 2006
CLT/ACE/CEC-06/24

Table des matières

5	Avant-propos
7	Préface
11	Introduction
13	Pour quoi faire ?
15	Le livre comme processus et chaîne
17	La donation dans la chaîne du livre
18	La donation comme transfert
21	L'impact sur la chaîne
21	Mesurer l'impact sur chaque maillon
26	La conformité des contenus
28	Spécificité du manuel scolaire
30	Le diagnostic préliminaire
31	Comment faire ?
33	Une montagne de problèmes
33	Définitions
37	Quelques principes de programmation
39	Le « parcours du combattant »
40	Le contrat entre organisateur, collecteur et destinataire
42	Du donateur au collecteur
45	Le transport
48	De la bibliothèque de destination au lecteur
49	Mécènes et volontaires
52	Deux paradigmes : le CODE et Culture et développement
57	Conclusions
59	Documents
61	La charte du don de livres
67	Modèle de convention
71	Bibliographie
72	Sites web

Préface à la deuxième édition

Georges Poussin

Chef de la Section de l'entreprise culturelle et du droit d'auteur

Division des arts et de l'entreprise culturelle

Secteur de la Culture, UNESCO

Pour une institution spécialisée des Nations Unies comme l'UNESCO, toute activité et donc toute publication se doit de tendre vers la réalisation d'un objectif reconnu comme stratégique par la communauté internationale. Qu'ils soient diffusés sous forme de livres en vente ou de documents gratuits, imprimés ou par Internet, les textes choisis pour s'adresser à un large public visent, le plus souvent, à faire évoluer des comportements. Tel est le cas de *La Donation du livre pour le développement*, un petit guide destiné à orienter concrètement les choix opérationnels des acteurs de la donation internationale, qu'il s'agisse des promoteurs de ce type de projets ou de leurs bénéficiaires.

Dans un contexte marqué par une certaine abondance de ressources humaines et économiques mais en manque d'orientations pratiques, nous étions confiants, au moment du lancement de la première édition, de combler un vide, de répondre à une demande réelle et, ainsi, de faire œuvre utile.

Nous ne nous attendions toutefois pas à un tel succès qui nous conduit à produire dès aujourd'hui la seconde édition de notre ouvrage. Distribuée gratuitement aux responsables d'un grand nombre de bibliothèques des pays francophones concernés par la donation et épuisée au bout de quelques mois, la première édition en français avait été suivie, grâce à de nouveaux partenariats, par des éditions en langues anglaise, espagnole et portugaise. D'autres versions linguistiques sont en cours de négociation. Celle en ligne¹ a été, quant à elle, consultée par plusieurs milliers de personnes.

1- À partir de la page <http://www.unesco.org/culture/books>.

L'impact obtenu se mesure particulièrement aux nombreux programmes qui ont été conçus et lancés en suivant le cadre de qualité proposé par l'UNESCO. Il est à observer que notre conception du don a permis l'engagement de nouveaux donateurs, même issus de pays traditionnellement assez peu enclins à ce genre d'initiative. En effet, en privilégiant le *transfert de fonds* en vue de l'achat de publications sur le terrain plutôt que le *transfert de livres* du Nord vers le Sud, notre approche de la donation a ouvert la voie à la participation de tous les pays du monde, y compris ceux qui ne publient pas ou peu dans les grandes langues internationales.

Sur le plan conceptuel, l'argumentaire et les conclusions de la première édition restent, selon nous, toujours valables - nous avons seulement revisité la présentation et mis à jour quelques annexes. Nous devons cependant reconnaître que notre vision de la donation internationale de livres a évolué à l'épreuve des faits. À l'origine, nous avons été incités à séparer fortement la problématique des politiques et de l'économie du livre de celle des actions de bénévolat humanitaire. Or, il nous semble à présent, à la lumière des commentaires et des débats provoqués par la diffusion de *La donation du livre pour le développement*, que ces deux sphères s'interpénètrent inévitablement et qu'une compréhension des problèmes de développement industriel du livre ne saurait être complète sans une réelle prise en compte de la composante dite du « non-profit ». Celle-ci a pour ainsi dire sa propre économie, qui influe sur l'ensemble du secteur de l'édition de manière importante, voire déterminante.

Forts de cet exemple, nous exprimons le souhait que, grâce à l'approfondissement et à l'élargissement du débat, les différents thèmes abordés dans le présent ouvrage puissent être développés encore davantage, tant sur le plan théorique que pratique. À cette fin, nous comptons poursuivre une action conjointe avec nos nombreux partenaires publics et privés à qui nous adressons dès à présent d'amples remerciements pour leur inestimable coopération.

Préface à la première édition (2004)

Milagros Del Corral

Sous-directrice générale adjointe pour la Culture

Directrice de la Division des arts et de l'entreprise culturelle, UNESCO

Le livre est une œuvre de l'esprit qui nourrit, à l'image de la variété des contenus et des modes d'expression humains, notre patrimoine immatériel commun dans toute sa diversité.

Il est un instrument exceptionnel de la créativité, cette faculté qui fait la richesse de tout être humain. Il est un moyen de la liberté : liberté de penser, de s'exprimer et quand nulle entrave ne compromet son chemin, d'informer et, au sens le plus fort, de communiquer.

En résumé, le livre est avant tout un vecteur de sens et de valeurs, un support du savoir et de l'imaginaire.

Mais le livre est aussi un produit culturel et un bien pour l'échange ; il constitue donc un objet économique qui se situe au centre de tout un secteur industriel, celui de l'édition. Pivot d'une vaste chaîne d'activités génératrices de revenus, il contribue ainsi au développement économique, social et culturel de l'ensemble des pays du monde.

Dans les économies du savoir d'aujourd'hui, le livre constitue également un outil d'apprentissage, de formation, de partage et de mise à jour des connaissances. Instrument essentiel à l'exercice de tous les métiers, qu'ils soient de nature intellectuelle ou technique, il forme un élément indispensable à l'édification des sociétés de la connaissance, au même titre que les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Mais tandis que celles-ci sont accessibles, surtout dans le Sud, à une partie limitée de la population, le livre, pénétrant l'ensemble des couches sociales,

reste le médium le plus flexible et le plus répandu pour le partage du savoir. Il se situe ainsi, partout dans le monde, au cœur de tous les secteurs économiques des communautés.

De par sa nature dynamique et plurielle, matérielle et intellectuelle, le livre occupe une place de plus en plus centrale dans la vie des personnes comme dans l'épanouissement de leurs sociétés.

C'est pourquoi sa sauvegarde et sa promotion, tout comme la protection du droit d'auteur qui en est un indispensable corollaire, constituent un enjeu unique pour la démocratie.

C'est en tenant compte de tout cela que l'UNESCO s'efforce, depuis sa création, de favoriser et de renforcer la présence du livre dans tous les pays du monde, et en particulier là où les besoins et les manques sont les plus importants.

Son action se déploie sous une multitude de formes. L'Organisation, par exemple, apporte son expertise juridique et technique aux gouvernements dans la mise en place de leurs politiques nationales du livre, et soutient l'extension de réseaux internationaux de professionnels du livre, y compris les éditeurs indépendants. Elle travaille à l'information et la formation dans le domaine du droit d'auteur et réalise des partenariats durables avec des institutions spécialisées pour conseiller les stratégies régionales de développement. Elle appuie des activités de sensibilisation comme la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur ou la Capitale mondiale du livre, et contribue à la reconnaissance de livres de qualité pour les enfants. Elle assure enfin la promotion de l'Accord de Florence sur la libre circulation des biens éducatifs, scientifiques et culturels (1950) et son Protocole de Nairobi (1976).

Depuis 2002, l'UNESCO développe ces différentes modalités d'action dans le cadre opérationnel de l'Alliance globale pour la diversité culturelle, un programme de partenariat « donnant-donnant » en faveur du développement des marchés culturels du Sud, qui associe le privé et le public,

le local et le global, dans un grand nombre d'aires d'intervention du champ de la coopération en faveur des industries culturelles.

L'une de nos modalités d'intervention spécifiques pour renforcer la demande de lecture et former de nouveaux lectorats est la donation de livres aux bibliothèques qui en sont le plus démunies. Nous sommes convaincus en effet que la donation peut être un outil efficace dans la promotion de la lecture et pour une éducation de qualité pour tous, à condition de tenir compte de tout un ensemble complexe et variable de facteurs. Pour être utile, la donation doit, en particulier, être adaptée aux besoins et à la sensibilité des bénéficiaires, et contribuer au renforcement de l'ensemble des éléments du secteur du livre du pays concerné, en aidant donc non seulement les bibliothèques, mais aussi les libraires, les éditeurs et les auteurs.

C'est pourquoi les dons de livres les plus efficaces concernent des ouvrages en grande partie publiés localement, souvent écrits par des auteurs locaux, et achetés chez les libraires sur place, pour être livrés gratuitement aux bibliothèques qui en font demande à partir de besoins clairement identifiés auprès de leurs lectorats.

Malheureusement, la « politique du container » et l'envoi massif de livres rarement utilisables par les bénéficiaires sont encore très répandus. Le don de livres n'est souvent qu'un beau geste sans impact réel, qui ne contribue pas au développement durable du livre et de la lecture dans les pays visés. Il est par conséquent urgent de mettre en place des programmes de formation et d'information à l'intention de tous ceux qui, directement ou indirectement, jouent un rôle dans la mise en place de programmes de donation : professionnels de l'édition, bibliothécaires, coopérants et membres des ONG, élus locaux, responsables ministériels.

Une étape historique dans ce travail d'information et de formation pour une politique du *don correct* a été franchie avec le séminaire « Programme de dons de livres », co-organisé par l'UNESCO à Baltimore

en septembre 1992. Cette rencontre, qui a débouché sur une série de programmes concrets mis en œuvre au cours des dix dernières années, peut encore être considérée comme une référence et inspirer de nouvelles actions.

Dernier en date des ouvrages d'orientation conçus au sein de la Division des arts et de l'entreprise culturelle, *La Donation du livre* de Mauro Rosi reprend les recommandations de Baltimore dans le cadre d'une approche plus pédagogique. Il porte une attention particulière au secteur éditorial en tant qu'ensemble systémique, se fondant sur l'expérience de l'UNESCO dans le domaine des politiques du livre.

Les aspects plus politiques des programmes de donation sont ainsi illustrés pour la première fois de façon méthodique, tandis que l'ensemble des volets pratiques des projets de don est présenté dans tous ses détails et sa complexité.

Il en résulte une synthèse utile d'expériences et de réflexions multiples, restituée de façon simple et agréable à lire, destinée à animer une vaste campagne d'information et de formation. Un vide important est ainsi comblé dans un domaine où, malgré de nombreuses bonnes intentions et une bonne volonté incontestable, le besoin de véritable expertise est immense.

Je suis convaincue que ce manuel et les diverses activités de sensibilisation qui y seront associées conduiront à multiplier les actions en faveur du don correct et à obtenir, à long terme, un impact significatif et durable sur l'ensemble du marché du livre dans les pays en voie de développement.

Introduction

Mauro Rosi

Spécialiste du programme Division des arts et de l'entreprise culturelle
Secteur de la culture, UNESCO

Le livre est un outil quasiment incontournable dans tout processus d'éducation, d'information, de création, et de développement. Il est aussi un instrument de dialogue et constitue un élément de poids dans l'édification de la démocratie, du dialogue social et interculturel. Il est enfin, last but not least, le vecteur irremplaçable de cette joie, de ce plaisir de lire qui séduit tous les jours des millions d'êtres humains de tout âge, au Nord comme au Sud, partout dans le monde.

Investi des missions les plus nobles et chargé de tâches multiples, le livre se situe donc au centre d'un grand nombre d'efforts visant à renforcer son rôle dans la vie des sociétés, notamment dans les pays en développement.

Dans le cadre de la coopération culturelle internationale, le don de livres d'occasion est aujourd'hui une pratique aussi commune que controversée. Celle-ci est née du constat que les ressources bibliographiques et documentaires sont mal réparties sur notre planète, et elle a pour objectif de transférer aux pays pauvres une partie des livres qui abondent dans les pays riches.

Mais cet acte de simple générosité peut se révéler plus complexe qu'il n'y paraît. Les besoins culturels et scientifiques de chaque pays sont en effet divers et les livres ne peuvent donc pas toujours être transférés mécaniquement. Certains spécialistes s'opposent même au principe de la donation de livres au motif qu'elle peut décourager les initiatives éditoriales locales.

La question est donc complexe et nécessite, pour atteindre son objectif, une préparation approfondie. Après un demi-siècle d'expérience dans

ce domaine, l'UNESCO a accumulé des connaissances capables d'orienter efficacement les intervenants dans ce type d'initiative, tant sur le plan pratique que sur le plan politique. Car la question de la donation ne se pose pas seulement du point de vue opérationnel, mais avant tout du point de vue de leur sens au vu des exigences de développement durable des pays et communautés concernés.

La donation, nous en restons convaincus, peut constituer une pratique très bénéfique et très utile, à condition qu'elle veille à respecter tout un ensemble complexe et variable de facteurs. Ils sont analysés dans cet ouvrage dans la perspective d'une approche intégrée, la donation se situant au sein d'une série d'interactions structurelles formant ensemble la « chaîne du livre ».

En reprenant et en développant les considérations issues, il y a déjà plus de dix ans, du séminaire international de Baltimore², cet ouvrage est né de la constatation qu'on ne peut s'improviser entrepreneurs de la donation sans passer par une phase de réflexion stratégique et de formation générale. Il constitue en effet, en premier lieu, un support au service des formateurs, destiné à aider les personnes chargées de penser, de structurer, de gérer ou d'accompagner des projets de donation. Mais, en tant qu'instrument d'information générale, ce manuel s'adresse aussi aux acteurs du champ des politiques culturelles et aux décideurs politiques, souvent exclus – à tort – de la conception des projets de don.

C'est dans cet apport à la fois stratégique et pédagogique que réside sans doute le trait spécifique de notre contribution à l'amélioration des pratiques de don.

2- La rencontre « Dialogue of Partners International Workshop on Donated Books », organisée par l'UNESCO, le CODE (Canadian Organization for the Development through Education) et l'IBB (International Book Bank) ont réuni, du 14 au 16 septembre 1992 à Baltimore (Maryland, EU), 99 délégués issus de 44 pays. Les actes de cette réunion ont été publiés dans le volume *Donated Books Programs: a Dialogue of Partners Handbook*, Washington, D.C., Library of Congress, 1993.

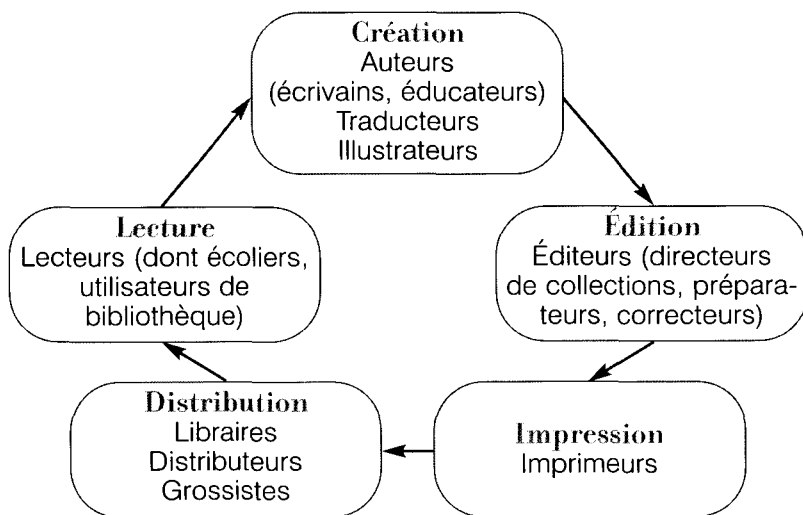
La Donation du livre :
pour quoi faire ?

Le livre comme processus et chaîne

Le mot « livre » pour le grand public, évoque l'assemblage d'un certain nombre de pages imprimées. Cette définition sert d'ailleurs à déterminer l'objet « livre » à des fins statistiques ou face à l'exigence d'en réglementer les échanges. Ainsi, la Conférence générale de l'UNESCO, dans sa *Recommandation révisée concernant la standardisation internationale des statistiques sur la production et la distribution des livres, des journaux et des périodiques* (1985), a établi qu'un livre « est une publication non périodique comptant au moins 49 pages, pages de couverture non comprises, éditée dans le pays et offerte au public ».

On peut également considérer le livre en tant qu'*ouvrage* et *instrument*. Nous découvrons alors que le livre est une réalité complexe, située au croisement d'innombrables interactions humaines. Loin d'être un objet inerte, un produit purement matériel ou physique, le livre incorpore des contenus immatériels et constitue en quelque sorte le point de rencontre du travail, des volontés et des attentes d'un grand nombre d'acteurs sociaux – créateurs, entrepreneurs et lecteurs, sans lesquels le livre serait impensable. Qui dit livre, dit auteurs, traducteurs, illustrateurs, éditeurs, correcteurs, imprimeurs, distributeurs, libraires, lecteurs, bibliothécaires. C'est ce que nous appelons les « acteurs de la chaîne du livre ».

Schématiquement, l'ensemble de ces interactions peut se présenter sous la forme d'une chaîne à cinq maillons : la création (littéraire, scientifique ou autre), l'édition, l'impression, la distribution et la lecture. Le livre devient un processus, une *chaîne* dans laquelle tous les éléments sont indispensables.



Développer l'industrie du livre signifie en conséquence intervenir de façon cohérente sur *chacun* des maillons de la chaîne, en respectant leur dynamique, leur logique structurelle et le fait que chaque élément dépend de tous les autres. Lorsqu'il semble que certains éléments de la chaîne n'existent pas comme tels, ce qui peut être le cas de certains pays à très faible revenu, il échoit d'en stimuler la création et l'intégration utile dans l'ensemble des autres maillons déjà en gestation. Mais quel que soit le cadre dans lequel on intervient, il est inutile de fabriquer des livres s'il n'y a pas de réseaux de distribution capables de les faire parvenir aux lecteurs. Inutile de former de nouveaux lecteurs s'ils ne trouvent pas autour d'eux des textes sur lesquels exercer les compétences qu'ils viennent d'acquérir. Inutile d'encourager les auteurs si ce qu'ils écrivent n'est pas publié, ni rémunéré. Inutile de renforcer les bibliothèques si elles ne peuvent pas compter sur une production éditoriale capable de nourrir leur fonds.

La donation dans la chaîne du livre

Beaucoup de projets en faveur du livre et de la lecture, même s'ils sont bien structurés dans l'absolu, échouent parce qu'ils reposent sur une conception partielle et non intégrée du livre, ne cherchant à intervenir que sur un seul des segments de la chaîne, en ignorant les autres. Il n'est pas rare, par exemple, que des projets intergouvernementaux visent à la simple distribution gratuite et massive de manuels scolaires d'importation : on croit ainsi pouvoir satisfaire durablement les besoins de lecture tout en ignorant les besoins de la création, de la distribution et de la production. Malgré les bonnes intentions des promoteurs de tels projets, ce type d'action, du fait de la partialité de son approche, est souvent non seulement inefficace, mais contre-productif. Si bien que les populations visées par ces initiatives, loin de voir leurs problèmes résolus, en constatent parfois l'aggravation à moyen terme.

La nécessité d'une approche intégrée n'exclut pas, bien entendu, le développement de projets focalisés sur l'un ou l'autre des maillons spécifiques de la chaîne du livre. Il est essentiel de ne jamais perdre de vue les liens que chaque segment du monde du livre entretient avec les autres, et d'en tenir compte dans la conception et dans la mise en place de tout projet concernant le livre.

Harmoniser les projets de donation du livre avec les exigences de développement éditorial et plus généralement culturel des pays concernés permettra donc de faire des projets de donation une arme authentique dans la lutte contre la pauvreté et le combat pour offrir à tous une véritable éducation de qualité.

La donation de livres est aujourd'hui une pratique courante pour beaucoup d'associations de volontaires et d'autres formes de coopération. Elles sont des centaines à collecter des publications dans les pays du Nord et à les livrer dans le Sud du monde : elles sont fières de leur travail et convaincues d'accomplir une mission importante et louable. Et pourtant les spécialistes

savent que la donation, même organisée avec efficacité, n'est pas toujours une bonne pratique³. Il n'est d'ailleurs pas rare que la donation soit désapprouvée comme telle dans les milieux éditoriaux. Elle est même parfois considérée, non sans une certaine pertinence, comme une forme de *dumping*, une arme de la guerre de conquête des marchés du livre. En effet, dans certains pays le don de livres à des associations internationales, de coopération ou humanitaires engendre pour les éditeurs des avantages fiscaux très intéressants : donner devient alors une affaire que l'on tâche de saisir sans se préoccuper des besoins réels (et durables) sur le terrain.

En conclusion, la morale du beau geste ne peut pas être appliquée au domaine du développement de l'industrie du livre. Pour être efficace, un programme de donation doit tenir compte de l'environnement économique (potentiel et réel) dans lequel il intervient. Comme un médicament, la donation de livres peut faire beaucoup de bien, mais elle ne peut en aucun cas s'installer dans un contexte économique sain en tant que pratique permanente. Comme un médicament, la donation peut soigner, mais seulement à condition d'être parfaitement adaptée à son bénéficiaire et utilisée à bon escient, au moment indiqué, dans le contexte opportun et en quantité judicieuse. Lorsqu'un programme de don tend à s'éterniser, il y a lieu de se poser des questions sur son utilité et sur ses raisons d'être.

La donation comme transfert

Mais qu'entend-on au juste par « donation » ? De manière générale, *une donation ou don de livres est le transfert gratuit, ou presque gratuit pour le destinataire ou bénéficiaire, d'un certain nombre de publications, à des fins éducatives ou culturelles*. Les caractéristiques et les problèmes propres à ce transfert sont extrêmement variables, selon qu'il est effectué à l'intérieur d'un pays, d'un pays à l'autre, du Nord vers le Sud (comme

3- Voir, par exemple, les actes des assises nationales de l'association française Culture et développement (Lille, 11 et 12 décembre 1998).

dans la plupart des cas) ou au sein d'une même région, et qu'il est organisé bilatéralement ou avec la collaboration de plusieurs pays.

Loin d'être un détail purement technique ou logistique, les caractéristiques et l'étendue du transfert, c'est-à-dire du voyage parcouru par les livres entre le donateur et le receveur, ont un impact déterminant sur la qualité du projet de donation, sur sa durabilité et sur ses contenus éducatifs.

Tout d'abord, ce transfert doit être effectué entre pays ou zones géographiques ayant en partage les mêmes langues et un certain nombre d'éléments culturels ; sans cela, les bénéficiaires ne pourront utiliser ni apprécier le don qui leur est fait.

D'autre part, comme nous le verrons par la suite, un projet de don réalisé à l'intérieur d'un même pays (par un transfert de zones bien fournies à des zones moins favorisées) peut être un facteur de développement de l'industrie nationale du livre. De même, un projet d'étendue régionale, basé sur un partenariat entre éditeurs et bibliothèques de pays en phase de développement, peut avoir un impact positif au niveau régional ou sous-régional. La mise en place de projets caractérisés par un transfert allant du Nord vers le Sud, bien que plus facile par certains aspects, accroît la dépendance des pays en difficulté vis-à-vis des pays riches. Le schéma ci-après fournit une idée de quelques types de transferts et de leurs principales implications.

Selon son contenu, la langue dans laquelle il est rédigé et son aspect graphique, chaque livre est destiné à un nombre limité de lecteurs potentiels. Sa « transférabilité » est par conséquent relative. Donner un livre à une personne qui ne sait ou ne peut l'utiliser, c'est ajouter un problème à ses problèmes. Si chaque livre a son lectorat, chaque don de livres a de ce fait son bénéficiaire-cible spécifique.

Type de projet	Exemple	Caractéristiques
Nord-Sud	Donation de livres nord-américains aux bibliothèques du Malawi	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte rapide • Transport relativement facile • Aucune participation de professionnels du livre de la région concernée • Livres pas toujours très adaptés au lectorat par contenus, langue et forme
Sud-Sud	Donation de livres achetés au Kenya aux bibliothèques du Malawi	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité et variété réduites • Transport laborieux • Livres adaptés au contexte • Valorisation de l'industrie et de l'échange régionaux
Donation nationale	Donation de livres achetés au Kenya aux bibliothèques pauvres du Kenya	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité et variété réduites • Livres très adaptés au contexte • Valorisation de l'industrie nationale
Mixte Sud-Sud + national	Donation de livres achetés au Kenya et en Tanzanie aux bibliothèques du Kenya	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination logistique complexe • Livres adaptés au contexte • Valorisation de l'industrie nationale et des échanges régionaux
Mixte Nord-Sud + Sud-Sud	Donation de livres nord-américains et du Kenya aux bibliothèques du Malawi	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte rapide • Grande variété • Coordination logistique complexe • Participation de professionnels du livre de la région concernée • Livres assez adaptés

L'impact sur la chaîne

Si la donation peut, comme le médicament, constituer un réel bénéfice, il est indispensable pour ce faire de définir préalablement quels sont ses objectifs et les contextes qui la justifient, en les situant dans la chaîne du livre.

En bref, la donation de livres est une pratique utile lorsqu'elle contribue à la création ou au renforcement d'une chaîne du livre ; elle est inutile lorsqu'elle ne sert pas à créer ou à renforcer une chaîne du livre ; elle est nuisible lorsqu'elle aboutit à affaiblir un ou plusieurs maillons de la chaîne du livre.

Mesurer l'impact sur chaque maillon

Nous avons vu que la chaîne du livre se compose de cinq maillons principaux : la création, l'édition, l'impression, la distribution et la lecture, chacun étant interdépendant des autres. Lorsqu'on veut monter un projet de donation, il faut s'enquérir au préalable des conséquences qu'il aura sur le(s) maillon(s) principalement concerné(s) ainsi que sur tous les autres segments de la chaîne du livre. C'est une étape indispensable afin de clarifier la pertinence « politique » de la donation envisagée, autrement dit son utilité à long terme pour les communautés bénéficiaires.

Impact sur le lecteur

Le maillon principalement concerné par la donation concerne sans aucun doute « la lecture », chaque projet de donation visant essentiellement le renforcement des capacités des lecteurs.

En revanche, la pratique de la donation ne cible pas directement la distribution, car elle ne vise pas le renforcement des canaux de promotion, de distribution et de vente des livres. La cible principale de la donation n'est donc pas le distributeur ou le libraire, mais le lecteur, auquel il permet un accès direct et gratuit, ou presque, à certains matériels de lecture. Le lecteur dispose ainsi, à travers des bibliothèques enrichies en titres et en volumes,

d'instruments d'entraînement à la lecture, d'information et de documentation. Le lecteur s'entraîne, se perfectionne, trouve de quoi nourrir sa curiosité et devient plus exigeant, se transformant en sujet d'une véritable *demande*, sans laquelle l'industrie et le marché du livre sont impensables.

La donation revêt donc un sens, dans le cadre d'une conception intégrée du livre, en tant qu'instrument de formation du lectorat et de stimulation de la demande. Si elle ne porte pas sur ce type d'objectifs, alors il est à craindre qu'elle ne soit ni utile ni nécessaire. C'est particulièrement vrai quand il s'agit de combler les besoins éducatifs d'une communauté : si le livre donné ne sert pas à créer des besoins de lecture et une demande ultérieure de livre, il est en quelque sorte stérile.

Pour atteindre le lecteur et stimuler ses besoins de lecture, une enquête préliminaire, destinée à identifier les sujets, les langues et l'approche culturelle susceptibles d'éveiller son intérêt, est indispensable. Elle peut être conduite auprès des bibliothèques ou des organismes qui, du côté du pays bénéficiaire, sont chargés de réceptionner, de stocker, de cataloguer et de mettre à disposition du public les livres donnés. La participation d'un partenaire sur le terrain capable d'identifier clairement les besoins de ses lecteurs-cibles est fondamentale.

Mais au-delà de l'impact sur le maillon du lecteur, un programme de don doit, dans l'idéal, aussi avoir des effets positifs sur d'autres maillons – et notamment les maillons commerciaux – de la chaîne du livre.

Car, nous l'avons vu, un projet de don peut se révéler contre-productif à moyen ou long terme, même si le transfert de livres du donateur au bénéficiaire a été exécuté efficacement.

L'offre gratuite de livres sera ainsi intégrée dans un projet de provision ou de production éditoriale durable visant d'une part à éviter de façon permanente toute pénurie de livres et d'autre part à renforcer, de manière stable, les capacités éditoriales du pays ou de la région concernée.

Impact sur la création

La plupart des programmes de donation fournissent des livres importés de pays assez lointains, aux caractéristiques culturelles et socio-économiques très différentes : c'est un type de transfert Nord-Sud.

Les auteurs des livres ne sont pas issus des pays ou des régions bénéficiaires de la donation. Si ces types de projets peuvent avoir un impact positif sur le *maillon lecteur*, ils ont souvent un impact négatif sur la création locale. Celle-ci, déjà affaiblie ou précarisée par un contexte économique, social et juridique peu favorable, doit de surcroît subir la concurrence des créateurs des pays donateurs.

C'est pourquoi il faut favoriser le plus possible le don de livres écrits par des auteurs locaux.

Pour satisfaire à cette exigence, certains projets initiés aux États-Unis d'Amérique ayant pour bénéficiaires des bibliothèques d'Afrique anglophone intègrent aujourd'hui dans leur liste de donation quelques titres africains⁴.

De cette façon, les projets de donations tendent à constituer un type de transfert mixte (à la fois « Nord-Sud », « Sud-Sud », et « interne »), et ont un impact positif sur le *maillon édition* de la chaîne.

Impact sur l'édition

Le maillon de l'édition, qui comprend l'ensemble des activités transformant un manuscrit en livre, est celui qui peut le plus souffrir de la mise en place de programmes de don conçus et réalisés en dehors d'une approche

4- Dans le cadre d'un projet développé entre 2003 et 2004, l'ONG Books for Africa (Minnesota, USA) a conçu en collaboration avec l'UNESCO un projet de donation impliquant l'intégration d'ouvrages écrits et publiés en Afrique dans leur lot de publications offertes à des bibliothèques d'Afrique de l'est. Les ouvrages africains ont été identifiés et achetés par le donateur à travers l'African Books Collective (Royaume-Uni). L'association Culture et développement en fait de même à travers son programme « Banque Solidarité Lire » et dans le cadre des projets de l'Alliance globale pour la diversité culturelle développés par l'UNESCO.

intégrée. Les industries éditoriales des pays bénéficiant des programmes de donation peuvent être affaiblies par l'arrivée massive, auprès des lecteurs, de textes gratuits et facilement disponibles, dont la provision peut constituer objectivement une forme de concurrence déloyale, imposée de l'extérieur, aux dépens des éditeurs locaux.

Tout programme de donation devrait en conséquence accompagner le développement du monde éditorial local : en d'autres termes, les contenus et la quantité de textes donnés devraient être compatibles avec les exigences de croissance de l'industrie éditoriale de l'aire géographique concernée.

Cela est certes complexe, et bien souvent plus facile à dire qu'à faire. L'industrie éditoriale des pays ou des aires bénéficiaires des projets de donation est souvent très peu développée, et même lorsqu'elles existent, les maisons d'édition de ces zones sont difficiles à répertorier. Peu professionnalisées, privées de véritables moyens de distribution, elles ne sont pas nécessairement réunies dans le cadre d'une structure syndicale, corporative ou associative, et ne respectent pas toujours la législation locale – dans la mesure où elle existe – relative au droit d'auteur, à l'ISBN, au dépôt légal et à la fiscalité. Dans beaucoup de cas, il s'agit d'imprimeries distribuant leurs ouvrages artisanalement, via le « porte-à-porte ».

Bien que relevant du secteur informel de l'économie, ces initiatives parfois rudimentaires préfigurent toutefois l'industrie éditoriale de demain, et méritent d'être encouragées, en intervenant pour l'amélioration de leur statut et de leur capacité de travail. Malgré toutes les difficultés que cela peut comporter, il est donc essentiel d'associer les éditeurs locaux aux programmes de donation concernant leurs propres pays.

De manière générale, il faut procéder à la recherche de partenariats avec les éditeurs et libraires locaux chaque fois qu'on s'attelle à l'élaboration d'un programme de don, afin d'intégrer dans le lot des textes donnés un pourcentage, aussi élevé que possible, de publications produites localement.

Il est par ailleurs souhaitable d'associer aux programmes de donation des actions complémentaires de formation et de renforcement des capacités destinées aux éditeurs. Dans certains cas, ce type d'initiative peut prendre pour cible les centres communautaires ou les bibliothèques communales afin de les doter de moyens de production artisanale à faible tirage des écrits nécessaires à l'information du milieu concerné. Pour que ces moyens soient utilisés correctement, il est parfois nécessaire de faire accompagner leur mise en place par des initiatives de formation.

Impact sur la distribution

Le maillon de la distribution est aussi concerné, bien qu'assez indirectement, par les projets de donation. Certains programmes de dons sont conçus afin de remplacer une distribution défailante ou inexistante et prennent directement les lecteurs pour cible. Nous avons ainsi parfois assisté, dans le cadre de certains programmes de don, à l'arrivée dans les villages de camions chargés de livres qui ont été distribués directement aux enfants et à leurs familles. Mais un réseau de distribution est quelque chose de beaucoup plus complexe qu'un programme de livraison gratuite de textes à la population, et il ne peut pas exister à défaut d'une croissance réelle et variée de l'offre et de la demande de livres.

Le lecteur ne peut pas être un « récepteur » d'ouvrages distribués de façon massive et automatique. Un lecteur n'est tel que s'il est exigeant, que s'il a des besoins d'information, de formation, d'érudition qui lui sont propres. Il n'existe que par le dialogue avec le libraire ou le bibliothécaire, qui doivent savoir s'adapter aux goûts diversifiés et même fragmentés de leurs clients.

Pour ne pas concurrencer les distributeurs, et afin de former de véritables lecteurs il est donc préférable que les projets de donations soient mis en œuvre à travers les bibliothèques, lieux régis par une dynamique de dialogue, de recherche et de responsabilité plus proche – sans être identique – de celle en vigueur dans le monde de la distribution.

Dans ce contexte, il faut donc éviter dans la mesure du possible la distribution directe et gratuite de publications aux lecteurs ; la distribution doit rester une prérogative des libraires, avec lesquels il est toujours possible de négocier la participation à des initiatives de distribution spéciale et de promotion.

Avant d'entreprendre un projet de donation, il faut toujours se demander si certains problèmes de pénurie de livre ne peuvent pas être résolus par le renforcement des capacités de vente des librairies existantes. Doter un libraire d'une camionnette d'occasion lui permettant de vendre ses ouvrages dans les villages environnants peut dans quelques cas résoudre le problème de la pénurie de façon économique et durable, si l'on négocie en même temps avec les autorités locales la distribution de subsides à l'achat (sous forme, par exemple, de tickets à dépenser en librairie).

La conformité des contenus

Nous sommes habitués à penser qu'un livre est quelque chose de précieux en soi, une ressource absolue que l'on appréciera toujours et dans tous les contextes. En réalité, un livre peut être dans certaines situations et pour certains lecteurs un objet sans aucun intérêt, voire parfaitement inutilisable.

L'une des caractéristiques propres au livre, et qui contribue à le distinguer de toute autre marchandise, porte sur le fait que chaque ouvrage est un produit à part. Par son contenu, son langage, son graphisme et même en raison des matériaux⁵ dont il est constitué, chaque livre s'adresse à un lectorat déterminé. Il est rare que le même livre plaise à tout le monde. Et ceux qui offrent des livres savent à quel point il est difficile de choisir le bon livre adapté à la bonne personne ! Cette spécificité du produit-livre a des conséquences lorsqu'il s'agit d'élaborer des projets de donation. Tout

5- Certains « kits » de documentation produits en Europe et destinés aux pays les plus pauvres d'Afrique ou d'Asie, composés de mallettes en plastique épais et de brochures plastifiées, surprennent leurs publics-cibles, qui « recyclent » et destinent ce type d'objets à d'autres emplois, plus pratiques et conformes à leur contexte.

programme de don doit impérativement commencer par une réflexion commune sur les besoins du destinataire, et sur les façons de déterminer la meilleure adéquation possible entre cette demande et l'offre envisagée. Cette réflexion doit bien entendu être menée avec les bénéficiaires.

Dans la réalité, les choses ne se passent pas toujours ainsi. Le marché du livre des pays riches produit un grand nombre de publications excédentaires, dont la destruction coûte cher. Certains éditeurs cèdent donc à la tentation d'utiliser les canaux de la donation comme moyen de se débarrasser gratuitement de leurs invendus. Ils transfèrent ainsi leur problème sur les pays les moins favorisés, en ajoutant des problèmes à leurs difficultés. Au-delà de ces pratiques de dumping et d'erreurs délibérées, il arrive souvent que les livres donnés avec les meilleures intentions ne soient pas adaptés à la culture des bénéficiaires⁶.

C'est pourquoi, au moment de présenter les différents types de transfert dans lesquels se concrétisent les projets de donation, nous avons insisté pour que l'échange entre donateur et bénéficiaire soit effectué entre pays ou zones géographiques ayant en partage les mêmes langues et un certain nombre d'éléments culturels.

Bien entendu, certains sujets, comme les mathématiques, notamment supérieures, se prêtent beaucoup plus facilement au transfert international et interculturel, tandis que d'autres, comme l'histoire nationale, sont particulièrement contre-indiqués pour le don.

Les livres offerts à l'occasion d'opérations de donation présentent parfois des modèles de comportement très éloignés de ceux des lecteurs auxquels ils s'adressent ou des images que les lecteurs estiment « osées », et qui choquent leur sensibilité. Dans certains cas, malgré la pertinence des

6- Un cas d'inadéquation particulièrement évident et paradoxal, mentionné et étudié dans le cadre de la rencontre « Dialogue of Partners International Workshop on Donated Books », est celui des livres sur l'oviculture au pays de Galles (*Sheep Farming in Wales*) offerts à des groupes d'enfants en âge préscolaire au Zimbabwe.

contenus et de la langue, les graphismes sont trop différents des conventions utilisées au sein des communautés de lecture : le livre est alors perçu comme étant « bizarre » : il est difficile qu'il puisse devenir familier aux lecteurs auxquels il est destiné. Dans tous ces cas, le programme de don manque son objectif de formation et d'encouragement de la lecture à cause de l'inadéquation des contenus aux besoins des destinataires.

Pour éviter ce genre de problème, il est nécessaire que donateurs et destinataires fassent en sorte, dans un esprit de véritable coopération, que les lots d'ouvrages collectés et offerts prennent en compte l'identité culturelle des publics-cibles ainsi que leurs besoins et intérêts spécifiques. Pour assurer cette conformité, il est indispensable, comme nous le verrons dans la partie consacrée à la pratique de la donation, que la conception et les contenus des programmes de dons soient élaborés sur la base des besoins bien compris des bénéficiaires, à partir de listes d'orientation bibliographique aussi détaillées que possible.

Spécificité du manuel scolaire

Le manuel scolaire, comme il a été dit à propos de l'impact des donations sur l'édition, mérite une réflexion à part. Destiné à former le noyau de la conscience de la jeunesse et, en perspective, de tout un pays, le manuel scolaire structure la science et la conscience des nations et en détermine largement les réflexes idéologiques, le sens d'appartenance et l'orientation dans le monde. C'est d'ailleurs pour cela que l'UNESCO s'efforce de promouvoir, par le dialogue intellectuel, l'élimination de toute trace de xénophobie et de discrimination raciale ou sexiste dans les manuels scolaires.

En se dotant de livres scolaires conformes à sa réalité et à ses attentes, chaque pays construit son avenir selon les modèles culturels et les valeurs qui lui sont propres. Il est ainsi fondamental que les contenus pédagogiques et scientifiques des livres scolaires, et en particulier des manuels de base, reflètent l'histoire, le présent et l'avenir des sociétés auxquelles ils sont destinés. Dans le cas de la donation, les livres sont offerts, en général, à un lectorat

pour lequel ils n'ont pas été conçus à l'origine. Dans ce contexte, il est difficile d'imaginer que des livres scolaires rédigés, publiés et distribués ailleurs puissent ensuite, par la donation, servir parfaitement de nouveaux programmes scolaires. On sait d'ailleurs que tous les phénomènes de dépendance bilatérale, de colonisation et d'hégémonie d'un pays sur l'autre s'accompagnent du contrôle sur les manuels scolaires des pays dominés. À l'inverse, tout effort d'autodétermination va de pair avec un effort d'indépendance sur le plan des livres scolaires.

Pour ces raisons, exception faite pour les mathématiques supérieures et pour d'autres cas spécifiques dans le domaine des sciences, les manuels scolaires ne devraient en principe jamais faire l'objet d'une donation internationale, surtout lorsqu'il s'agit d'ouvrages d'histoire, de géographie et de littérature. Mais il existe également d'autres arguments, ceux-là économiques, qui déconseillent aussi fortement l'intégration des livres scolaires dans les programmes internationaux de donation.

En effet, le secteur économique du manuel scolaire constitue le socle principal sur lequel l'industrie éditoriale locale peut grandir. Permettant de réaliser des tirages très importants dont le volume est largement prédéterminable, le livre scolaire représente le fondement de l'édifice éditorial de chaque pays.

Ainsi, le premier pas dans la construction d'une industrie éditoriale nationale solide porte d'une manière générale sur le renforcement des capacités locales dans le domaine de la publication de manuels scolaires. Comme l'a indiqué Alvaro Garzón, « le sous-secteur du manuel scolaire constitue un élément clé du bon développement de l'édition dans n'importe quel pays⁷ ».

Les opérations internationales de donation portant sur le livre scolaire sont donc non seulement critiquables sur le plan des contenus didactiques, mais aussi sur le plan de la logique du développement économique.

7- « La spécificité du manuel scolaire », dans *La politique nationale du livre*, Paris, Éditions UNESCO, 1997.

D'une manière générale, introduire, de l'extérieur, des livres scolaires dans un pays qui pourrait en produire équivaut souvent à en détruire le potentiel éditorial et industriel et à en accroître la dépendance économique.

Le diagnostic préliminaire

Des considérations qui précèdent, il ressort que la donation est une ressource à utiliser dans les cas extrêmes. Son efficacité n'est pas liée à sa gestion *performante*, mais à sa validité en tant qu'instrument de développement durable. Correctement et efficacement livrées à leurs destinataires, les publications offertes – intéressantes et adaptées aux besoins des lecteurs-cibles peuvent cependant tuer l'édition locale et pérenniser la dépendance des pays « bénéficiaires ». Rappelons-nous donc toujours, que ce n'est que lorsque tout autre type d'intervention sur la production est exclu qu'il est légitime d'envisager – en dernier recours – un don massif de publications.

Avant d'entreprendre un projet de don, il faut mener une enquête préliminaire et détaillée de la situation sur le terrain et du pays concerné, en essayant de se faire une idée aussi précise que possible de l'industrie du livre et des réseaux de bibliothèques existants. Tous les ministères concernés, les associations d'éditeurs, de libraires ou d'écrivains, les bibliothèques nationales ou les associations de bibliothécaires pourront fournir des informations utiles pour établir un véritable diagnostic, qui permettra d'émettre un jugement politique sur le bien-fondé d'un projet de donation.

Une fois approuvé le principe de la donation dans une situation déterminée, il faudra faire face avec sérieux, sur la base des points forts et des points faibles identifiés dans chaque contexte, au problème de l'efficacité et de la cohérence interne du projet envisagé. C'est cet aspect pratique (de programmation et d'organisation) que nous allons aborder dans la deuxième partie.

La Donation du livre :
comment faire ?

Une montagne de problèmes

Après un examen général de la situation sur le terrain, vous avez décidé d'organiser un projet de donation. Vous ne savez pas bien par où commencer et vous vous trouvez devant un grand nombre de problèmes de programmation, de gestion et de communication. Bien évidemment, vous avez également des problèmes de financement car les ressources dont vous disposez ne seront sans doute pas suffisantes pour couvrir les frais du transport des livres jusqu'au destinataire. Il est donc essentiel que vous disposiez d'une vision claire de la terminologie, des principes de programmation, des principales étapes et des problèmes propres au type de projet que vous allez entreprendre. Ces notions vous seront d'ailleurs indispensables même si vous ne voulez pas monter le projet, mais seulement en évaluer la cohérence et la faisabilité, ou aider à sa réussite.

Les pages qui suivent constituent une contribution à l'identification et à la solution des divers problèmes auxquels il faut faire face au cours de la réalisation d'un projet de don.

Définitions

Nous avons vu que parmi les cinq maillons principaux dont se compose la chaîne du livre, toute donation du livre concerne d'une façon particulière le maillon que nous avons appelé « de la lecture ». Par conséquent, chaque projet de donation, visant principalement à l'amélioration de l'offre de lecture, s'intéresse tout d'abord au lecteur. Par ailleurs, nous avons également affirmé, au moment d'analyser l'impact de la donation sur la distribution, que le lecteur ne peut pas être ciblé de façon directe par les programmes

de dons. Bien que la donation soit mise en place pour le lecteur, le donateur ne doit pas lui adresser son offre directement. Le lecteur est presque toujours ciblé à travers une bibliothèque, un centre de documentation ou tout autre service de lecture publique, qui reçoit les livres offerts et les met à la disposition de son lectorat.

De son côté, le donateur n'est que très rarement l'organisateur des projets de donation. D'une manière générale, ce n'est pas lui qui décide du contenu des publications à offrir et qui collecte les livres ; ce n'est pas lui non plus qui les envoie aux bénéficiaires.

Que faut-il entendre alors par donateur et bénéficiaire ? Quels sont les autres acteurs de ce processus de « transfert » étudié et concerté qu'est le don de livres ? Si nous avons choisi de définir le livre avant tout comme une chaîne à plusieurs maillons, nous proposons au lecteur d'analyser l'opération de donation comme un parcours complexe à étapes successives. Ce parcours est ponctué d'un certain nombre d'acteurs qui composent la chaîne de la donation. Le premier maillon représente le donateur réel, à savoir l'individu ou l'organisme (éditeur, école, bibliothèque) qui met ses livres à la disposition du bénéficiaire, ou public-cible, composé des personnes qui les liront – le dernier maillon de la chaîne. Entre ces deux extrémités, nous trouvons un certain nombre d'étapes intermédiaires, auxquelles correspondent différentes *actions* et plusieurs *acteurs*, dont il y a lieu de fournir la définition.

Donateur : l'individu ou l'organisme qui cède au(x) bénéficiaire(s), en général sans contrepartie économique, une ou plusieurs publications de sa propriété. Il peut s'agir d'éditeurs, de particuliers ou de bibliothèques. L'action du donateur est la *donation* au sens propre du terme, ou – plus exactement – la *cession gratuite*.

Collecteur : l'individu ou l'organisme qui collecte les publications en vue de leur envoi aux bénéficiaires. Il s'agit souvent d'associations équipées de dépôts ou de magasins de stockage, de « banques de livres » s'identifiant

avec l'organisateur ou strictement liés à celui-ci. Le collecteur est responsable de la *collecte* et de la *sélection* des ouvrages sur la base des indications fournies par le receveur.

Organisateur : c'est l'auteur du projet et l'intermédiaire entre les différents acteurs du projet. Il s'identifie souvent avec le collecteur et avec le promoteur des programmes de donation. Il s'agit souvent d'associations de volontaires ou d'ONG, ou plus rarement, de ministères de l'éducation. À l'organisateur échoit d'assurer la *conception*, la *budgetisation* et la *coordination générale* des projets, et, dans quelques cas, leur *promotion* auprès des sponsors.

Transporteur : c'est le responsable du *transport* proprement dit, par voie terrestre, maritime et/ou aérienne, des ouvrages. Dans la presque totalité des cas, il s'agit de compagnies de transport professionnelles, liées à l'organisateur par contrat et en général chargées de la souscription d'un contrat d'*assurance* couvrant les risques du voyage. Dans quelques cas, le transport peut être assuré par la poste, dans d'autres par des particuliers.

Assureur : les risques liés à la collecte et au transport de livres (dégradation des ouvrages, vols, accidents causant un préjudice à des tiers) doivent être prévus et couverts de façon adéquate par un *contrat d'assurance* avec l'assureur – une compagnie spécialisée dans la couverture du transport de marchandises. La négociation et la signature du contrat avec l'assureur sont en général faites par le transporteur.

Sponsor : malgré la participation constante et déterminante d'un nombre important de bénévoles, tout programme de donation doit pouvoir bénéficier de ressources financières conséquentes. Les individus ou les organismes (publics ou privés) responsables du *financement* sont les sponsors du programme.

Destinataire ou receveur : il est le responsable de la *collecte* des publications à *l'arrivée*. C'est au destinataire que les livres sont envoyés ; c'est à

lui que le transporteur remet les ouvrages. Dans la plupart des cas, le destinataire est une petite bibliothèque en manque d'ouvrages ou un service de lecture publique. Pour participer à un projet de donation, le destinataire doit avoir une idée précise de ses besoins d'acquisition.

Bénéficiaire : les *lecteurs* des livres offerts grâce au programme de donation sont les bénéficiaires. C'est pour le bénéficiaire que la donation est mise en place. Le nombre et le degré de satisfaction des bénéficiaires sont sans doute les indicateurs principaux de l'efficacité d'un programme de donation. En général, les bénéficiaires sont les *utilisateurs* de la bibliothèque, du système de bibliobus ou du centre destinataire du don.

Public-cible : on entend par public-cible le *type de bénéficiaire* ou, en d'autres termes, une *catégorie de lecteurs* visée par un projet de donation, ou bien son lectorat idéal. Un programme de donation de livres illustrés de fiction visera un public-cible jeune. Un programme de don destiné à une communauté développant des nouvelles techniques d'élevage fournira aussi, idéalement, des ouvrages d'élevage et de zootechnique.

L'interaction opérationnelle entre ces acteurs et leurs actions va être analysée ci-dessous. Nous tenons à souligner ici la complexité de la chaîne du don et la nécessité d'identifier clairement, dans la phase de conception, l'ensemble de ses maillons et leurs points de contact.

Pour ce qui relève de la coordination des programmes de dons, il est essentiel que l'organisateur assure le contact et l'échange d'informations entre tous les partenaires au sein de la chaîne.

En particulier, organisateurs, donateurs et destinataires devront travailler de manière étroitement associée dans la phase de conception et dans celle d'évaluation du projet. Au départ, ils détermineront ensemble, de manière préliminaire à toute action, les contenus du don, en établissant une liste des sujets et, dans quelques cas, des ouvrages demandés ; ensuite, dans la phase d'évaluation, ils contrôleront ensemble l'adaptation

des envois aux besoins exprimés et les différents usages qui en auront été faits sur place.

Les acteurs contextuels : la chaîne du don se situe dans un contexte social, professionnel et politique plus large dans lequel d'autres acteurs, étrangers à cette chaîne, peuvent intervenir. Tous ces acteurs contextuels, ou parties prenantes indirectes, sont susceptibles d'avoir une quelconque influence sur le résultat du projet et sur son déroulement. C'est le cas, par exemple, des autorités nationales ou locales, qui peuvent intervenir positivement en cas de problèmes administratifs ou logistiques imprévus et qu'il vaut donc mieux informer dès le début de la mise en œuvre du projet. Les acteurs contextuels doivent être identifiés soigneusement, avec l'aide des bénéficiaires sur place, déjà dans la toute première phase de conception de projet ; ils pourront ainsi être consultés plus tard quant aux aspects de la donation qui peuvent relever de leurs compétences.

Quelques principes de programmation

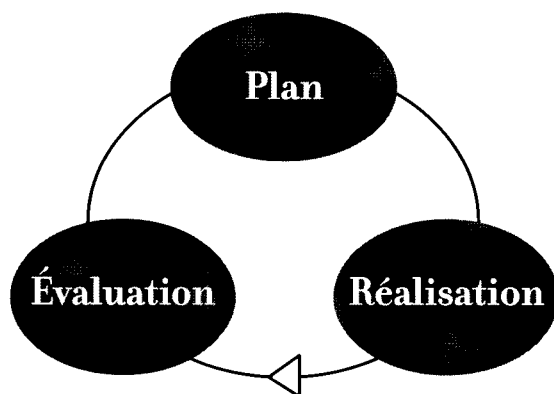
Tous ces acteurs doivent être identifiés avec le maximum de précision au moment de l'élaboration du projet. Chacun d'entre eux, du bénéficiaire aux moins importants des acteurs contextuels, occupera ainsi un segment de la structure du projet et jouera en son sein un rôle bien défini. Ce travail d'identification des responsabilités et de consultation, associé à un bon équilibre entre la fin et les moyens (rationalité) et à l'identification d'objectifs réalistes et mesurables est une clé fondamentale pour réussir votre projet de donation.

Réalisme, participation, sens pratique et principe de responsabilité doivent trouver leur place de façon intelligente dans un cycle de projet qui passe par une phase préalable d'instruction et d'autorisations, par une deuxième phase de formulation et de consultations, par une troisième étape d'exécution, puis par une phase de conclusion et, enfin, par une phase, fondamentale, d'évaluation. Celle-ci portera sur des éléments quantitatifs (nombre de titres et exemplaires effectivement prêtés et utilisés dans l'année, nombre

de livres inutilisés, inutilisables, abîmés), mais aussi qualitatifs (satisfaction effective des lecteurs). Pour évaluer le projet, rien ne peut remplacer le témoignage des lecteurs et des bibliothécaires, recueilli par des entretiens et par des formulaires d'enquête. Ces entretiens font partie du projet et doivent être prévus et budgétisés au moment du lancement de l'initiative. Toutes les phases du cycle de programmation donnent des leçons utiles à capitaliser, dont on tiendra compte au moment de lancer des projets similaires et de... recommencer le cycle.

En tenant compte des éléments que nous avons présentés, nous disposerons d'une approche saine pour inscrire notre projet dans le réel. Elle privilégiera l'action réfléchie, mesurée, inscrite dans des perspectives plus vastes, coordonnée avec d'autres actions tendant au même but, à des opérations ponctuelles mais sans durée (« coup-de-poing ») et retentissantes mais inefficaces (« coups de gong »).

C'est de ces principes, développés dans le cadre d'une méthodologie complète, que s'inspire actuellement la programmation de l'UNESCO.



Le « parcours du combattant »

Le but d'une bonne programmation, c'est de maîtriser les aléas du réel pour les plier au service de ses objectifs. Les principes que nous avons exposés constituent une bonne base théorique pour affronter la réalité, mais l'expérience est irremplaçable et rien ne permet de prévoir le déroulement concret d'un projet dans tous ses détails.

Les responsables des programmes du don découvriront que, du donateur au lecteur, le livre doit parcourir un long chemin semé d'embûches, un véritable « parcours du combattant ». Chaque livre donné est accompagné tout au long de ce parcours par l'un ou l'autre des différents acteurs reliés qui forment « la chaîne du don », et voyage jusqu'au bénéficiaire en suivant des étapes que l'organisateur – le responsable du projet – se sera efforcé de prévoir de la façon la plus complète que possible au moment de la conception.

Pour des raisons d'ordre pratique, nous pouvons identifier schématiquement dans ce parcours trois étapes ou phases fondamentales, dont il faudra analyser de façon détaillée les implications pratiques et les risques : une première étape de *collecte*, une deuxième consacrée au *transport*, et une troisième phase, qui est celle de la *remise* au bénéficiaire.

Toutes ces phases ne peuvent être abordées qu'à partir d'une étape préliminaire, qui est consubstantielle à l'élaboration même du projet : l'étape dans laquelle l'organisateur du projet, le collecteur des livres et le receveur – les acteurs qu'on aura identifiés comme étant les *stakeholders* principaux – négocient les contenus et les modalités générales du projet. Sans la consultation et l'accord préalables de ces trois parties prenantes principales, un projet de donation n'a pas de base et ne peut encore être considéré comme existant.

Le contrat entre organisateur, collecteur et destinataire

L'acte de naissance de chaque programme de donation réside dans une poignée de mains entre ceux qui s'engagent à donner des livres et ceux qui sont prêts à les recevoir. Cette poignée de main couronne les pourparlers relativement faciles (receveur et collecteur partagent les mêmes intérêts) mais détaillés, et précède la signature d'un contrat ou d'un protocole d'accord complet qui préfigure, sous la forme quelque peu abstraite du langage juridique, la totalité des éléments fondamentaux de la transaction.

Pour assurer la stabilité et la transparence du projet sur le plan de la responsabilité juridique, collecteur, organisateur et receveur seront non pas des particuliers, mais des organismes juridiquement constitués.

Le collecteur, qui est aussi, dans la plupart des cas, l'organisateur du projet, doit agir à partir d'une *demande détaillée* sur le plan tant quantitatif que qualitatif. Le receveur doit donc préciser, d'une part, quels sont les publics-cibles, les sujets et les langues qui l'intéressent, et, d'autre part, indiquer clairement quelles sont ses capacités d'absorption (avant d'être stockés, les livres doivent être répertoriés).

Il est évident que la précision avec laquelle cette demande sera rédigée et le sérieux avec lequel le collecteur en tiendra compte constituent l'une des clés de la réussite des projets de donation de livres. *A contrario*, négliger cette phase, c'est risquer de livrer au receveur des ouvrages dont il ne saura que faire, et dont il aura du mal à se débarrasser.

Au-delà des informations strictement liées à la nature et au nombre des publications requises, l'organisateur et/ou collecteur doit s'efforcer de connaître l'environnement et les besoins de son partenaire dans toute la mesure du possible, en tâchant d'obtenir également des informations sur le local où les livres seront proposés aux lecteurs, les types d'utilisateurs potentiels, leurs besoins en perspective, et leur attente en matière de lecture et de loisirs.

Dans le cas où plusieurs projets de donation interviendraient dans une même région bénéficiaire, la demande détaillée devrait être définie en relation de complémentarité avec les autres institutions œuvrant pour le développement de la lecture dans le pays concerné. Dans la mesure du possible, l'organisme receveur devrait recourir aux professionnels de la lecture (bibliothécaires, documentalistes, libraires) pour formuler la demande.

Si, comme dans le cas d'une fédération ou d'un regroupement, le destinataire ne gère pas directement l'utilisation des livres, il doit fournir au donateur la liste des établissements utilisateurs (écoles, bibliothèques), leur implantation géographique et la répartition des ouvrages entre ces établissements.

Le contrat peut se présenter sous forme d'une convention-cadre, ou d'un accord de partenariat *général et de longue durée*, susceptible d'encadrer plusieurs envois ou actions de donation sur plusieurs années. Dans ce cas, il faut alors qu'à chaque donation les termes de la convention soient confirmés (ou amendés) et spécifiés : la demande détaillée – dont il sera fait mention dans la convention – constituera alors un complément nécessaire du contrat.

Le contrat peut également se référer à un seul projet, à une seule action ponctuelle de collecte et de livraison. Dans ce cas, il peut être renouvelable par tacite reconduction, avec la possibilité d'introduire des amendements ou ajouts chaque année.

De manière générale, tout contrat se composera d'un *préambule* sur la nature et les intentions de principe des partenaires et de l'accord, d'une partie consacrée à l'*objet* même de l'accord, d'un paragraphe par partenaire axé sur les *rôles spécifiques* de chacun des signataires, et d'une partie de caractère juridique général (validité, renouvellement et annulation du protocole). Bien entendu, d'autres parties seront introduites si l'accord contient également des aspects complémentaires du projet de donation. Il n'est pas rare, par exemple, que le sponsor ou le collecteur demandent l'intégration d'un volet communicationnel dans le projet.

Outre les contenus et les termes quantitatifs de la donation, le contrat doit énumérer et illustrer aussi tous les autres aspects de l'accord. Il doit donc déterminer :

- l'identité et les coordonnées complètes des partenaires ;
- l'origine des ouvrages faisant l'objet de la donation (livres neufs, d'occasion, provenant de bibliothèques, d'éditeurs, de particuliers) ;
- l'état des publications que le collecteur s'engage à rassembler et à offrir ;
- les délais d'exécution de la donation ;
- la filière et les modalités de transport ;
- les obligations et les responsabilités du collecteur/organisateur, ainsi que celles du receveur ;
- les responsabilités de chacun en cas d'accident.

Du donateur au collecteur

Une fois l'accord mis au point entre organismes donateurs et organismes bénéficiaires, la première étape du « parcours du combattant » est celle qui va du donateur (lecteur, bibliothèque ou éditeur) au magasin de stockage du collecteur.

Sur la base des orientations soumises par ses partenaires receveurs, le collecteur doit constituer un fonds bibliographique, dans lequel il puisera pour constituer sa donation. À quelle porte devra-t-il frapper pour constituer ce fonds ?

Puisque toute initiative de don devrait comporter une proportion importante de livres neufs et d'ouvrages issus des pays bénéficiaires (pour renforcer l'industrie éditoriale locale), le collecteur devra tout d'abord collaborer avec les éditeurs et les libraires de son pays et avec ceux du public-cible. Avec ces partenaires, il devra essayer de se procurer les livres dans des conditions commerciales satisfaisantes pour toutes les parties concernées, dans le respect des règles de la déontologie professionnelle.

Au lieu de faire du porte-à-porte, il est préférable que l'organisme collecteur contacte tout d'abord les syndicats et les associations de libraires ou d'éditeurs, qui peuvent, d'une part, l'orienter vers leurs membres susceptibles d'être intéressés, et d'autre part – éventuellement – prendre des initiatives de caractère collectif.

En ce qui concerne les ouvrages d'occasion, l'interlocuteur principal de tout organisme est constitué par les grandes bibliothèques, dont les fonds sont plus riches et plus souvent mis à jour à travers des opérations dites de « désherbage ». Bien entendu, là aussi, les associations de bibliothécaires peuvent être des interlocuteurs très utiles dans une première phase d'orientation. Lorsqu'il s'agit de livres d'occasion, le collecteur devra non seulement préciser les types, de documents souhaités afin de guider ses interlocuteurs dans la sélection des titres mais aussi veiller de façon toute particulière à ce que les publications offertes soient en très bon état.

Quant à la collecte d'ouvrages auprès des particuliers, les appels publics aux dons individuels sont possibles à condition d'être préparés soigneusement sur le plan de la communication.

Le donateur doit en effet savoir parfaitement d'une part quels sont les livres « recevables » et irrecevables, et d'autre part quelles sont les modalités exactes de remise (adresses, horaire éventuel dans la phase de chargement et/ou déchargement). Ces informations doivent être fournies sur chaque support de communication (communiqués, interviews, publicités, pages web, affiches à l'entrée des locaux, demandes de renseignements téléphoniques ou personnelles).

Quel que soit le mode d'approvisionnement retenu, le collecteur doit procéder tout d'abord à la création des fiches descriptives pour chaque ouvrage reçu, indispensables à l'identification rapide des ouvrages, à la création de catalogues consultables par les demandeurs et à la négociation avec les bénéficiaires. Sur cette base, le collecteur pourra constituer une première sélection des ouvrages reçus, suivant les critères indiqués par le destinataire

sur la liste détaillée. Il est ensuite recommandé de soumettre cette première sélection au destinataire avant de procéder à l'envoi, afin d'adapter le mieux possible le contenu de la donation aux besoins des publics ciblés. La sélection finale aura été ainsi établie conjointement par les principales parties en jeu.

En attendant de les expédier, les livres doivent être stockés dans un endroit sec et aéré. Le stockage, surtout en ville, peut coûter cher. La disponibilité d'un magasin où entreposer et répertorier les livres reçus en attente d'acheminement est un élément important dans la construction d'un projet de don.

Dans l'intervalle qui sépare la réception et l'envoi des livres, il faut également procéder à la pose de protections nécessaires sur les livres les plus susceptibles de s'abîmer pendant le voyage ou leur utilisation. Les publications dont la couverture est souple, fine ou fragile pour d'autres raisons doivent être recouvertes par le collecteur avec du plastique transparent. Cette opération permet aussi la réparation de livres en état presque parfait, dont la reliure ou la couverture présentent toutefois des petits défauts. C'est aussi au cours de cette étape qu'il convient d'effacer des livres d'occasion, toute mention (comme « rebut » ou « occasion ») susceptible d'être perçue comme dévalorisante par les bénéficiaires.

Les banques du livre

Pour mieux répondre aux demandes émanant de différents receveurs sur le terrain – bibliothèques, écoles, centres de documentations, ONG – certains collecteurs ont choisi de constituer des dépôts de livres permanents, couramment appelés « banques du livre ». Ces institutions collectent des publications perpétuellement et constituent ainsi des fonds très importants, dans lesquels il est ensuite possible de puiser lorsque des financements permettent la mise en marche d'un projet.

La création de banques du livre nourries en permanence par des particuliers, des éditeurs et des bibliothèques permet de résoudre évidemment

un certain nombre de problèmes liés à l'approvisionnement, mais implique la création de structures de stockage et de collecte permanentes et relativement coûteuses. Certaines banques du livre se trouvent souvent confrontées à des problèmes d'écoulement et de pilonnage. Nous examinerons plus loin le fonctionnement concret d'une banque du livre, celle du CODE, particulièrement efficace et positif.

Le transport

La deuxième étape concerne le transport, ou le déplacement, des publications offertes du magasin du collecteur aux locaux du destinataire.

Les variables fondamentales du dossier transport sont la distance et le volume (la quantité de livres) de *chaque* envoi. Il faut entendre la distance non pas d'un point de vue purement quantitatif, en tant que nombre de kilomètres, mais du point de vue opérationnel du *temps* et de la *facilité de parcours* : il est par exemple plus facile, plus rapide et plus économique d'aller de Paris à New York que d'un petit village de Côte d'Ivoire à un hameau à l'intérieur du Gabon. Il faut avoir une vision réaliste de la distance. Il est dans ce contexte essentiel de prévoir *toutes* les étapes du transport à l'avance, sans céder à la tentation de se dire « qu'on trouvera bien une solution, le moment venu, pour couvrir les "quelques kilomètres" qu'une compagnie de transport ne peut ou ne veut parfois pas assurer ». Certains endroits ne sont pas signalés dans les plans et demeurent inconnus des services postaux ou des transporteurs internationaux. La connaissance précise et complète du terrain est indispensable à la bonne réussite de cette étape. Compte tenu de leur poids, de la quantité de livres faisant l'objet des donations et des prix du marché, le transport ne s'effectue, d'une manière générale, que par voie terrestre et maritime.

Le temps, la facilité et les coûts du parcours dépendent largement du *volume* de l'envoi. Plus les quantités d'un envoi sont importantes, plus l'envoi est difficile à acheminer. Un grand container rassemblant plusieurs palettes et plusieurs dizaines de milliers de livres peut être transporté d'un

port à un autre port, mais peut difficilement être livré directement à une bibliothèque de village. Un carton contenant trente livres, en revanche, peut arriver partout, même porté à bras.

Lorsqu'on a de grandes quantités de livres à envoyer, il est parfois plus économique de les expédier en un seul envoi, par grands containers. Le coût unitaire du transport est proportionnellement plus haut si on envoie de petites quantités : il vaut mieux évidemment expédier quarante mille livres en une seule fois plutôt qu'en plusieurs.

Tous ces facteurs ont leur importance, et il faut les évaluer au cas par cas. Entre les containers et les petits plis postaux, il existe évidemment toute une série de possibilités intermédiaires (parties de container, palettes) que l'on peut d'ailleurs combiner ou mélanger. Ainsi, on peut diviser le parcours entre collecteur et receveur en deux étapes, la première de port à port en containers ou en utilisant une partie de container, et la deuxième par des cartons ou des packs plus modestes. Mais il faut prévoir alors le déballage et remballage des livres : une opération complexe qu'il faut se donner les moyens de superviser. Ce sont là des possibilités à envisager au moment de la conception du projet, en associant à la préparation de cette phase non seulement des professionnels du transport, mais aussi le receveur et les autorités douanières impliqués.

Les acteurs impliqués dans l'étape de transport sont toujours au moins trois : un transporteur (souvent une compagnie privée), un responsable de l'envoi (souvent le collecteur ou l'organisateur) et un responsable du dédouanement (souvent le destinataire ou receveur). Il est impératif que les responsabilités de chacun tout au long du parcours soient absolument claires pour tous dès le départ et que la communication entre les trois soit fluide. Les responsables du dédouanement doivent connaître la date de passage des livres à la douane précisément et par avance.

Dans la plupart des cas, il conviendra de charger une seule compagnie de la totalité du transport. Dans les cas de transport par voie maritime, il existe

aussi une solution plus économique, mais qui comporte un nombre difficilement calculable de difficultés : le transport « de port à port ». Il faut alors que le collecteur se charge d'un premier déplacement des livres jusqu'à des locaux convenus avec la compagnie de transport, tandis que le destinataire aura la responsabilité de retirer les livres de l'entrepôt de la gare maritime la plus proche de la destination finale, et d'en assurer le port dans la partie finale du trajet. Là aussi, il est indispensable de négocier avec précision tout cela au moment de la conception du projet.

D'une manière générale, les termes du contrat avec la compagnie de transport ne se négocient pas globalement. Chaque compagnie a ses conditions générales et ses offres spéciales, consignées dans un protocole standard dont le signataire pourra négocier quelques options prédéterminées. Dans ce contexte, il est important – pour identifier un partenaire de confiance avec lequel travailler dans la durée – de faire un appel d'offres en comparant les devis de chaque prestataire de services.

Les devis devront spécifier les délais des opérations, le point de départ et le lieu de livraison, l'itinéraire des containers, les documents nécessaires, les risques couverts par l'assurance. L'emballage ou le déballage à l'arrivée et au départ peuvent être assurés de manière plus ou moins complète et à des conditions très variables : il est donc important de solliciter des informations exhaustives sur ce point.

Les conditions de transport doivent être définies même lorsque celui-ci est *offert* par le transporteur (dans le cas où une compagnie de déménagements sponsorise le projet). Il est également essentiel de fixer ces conditions lorsque le transport n'est pas pris en charge par un organisme professionnel, mais par un corps ou un groupe de volontaires (si, par exemple, l'organisateur travaille en collaboration avec l'armée des pays concernés).

Connaître et alléger les formalités

Bien avant de déclencher les opérations de transport, l'organisateur/collecteur devra songer à accomplir, en étroite collaboration avec le destinataire

et avec l'aide d'éventuelles parties prenantes *politiques*, les démarches nécessaires pour connaître l'environnement administratif dans lequel la donation interviendra et obtenir l'exonération ou la réduction des taxes douanières et l'allégement des formalités à accomplir. Pour éviter des ralentissements, des retards ou des blocages qui peuvent coûter cher, il est important que les hauts responsables des douanes soient informés de l'existence du projet de donation. Il est également important d'assurer le contrôle du passage des livres aux douanes afin d'éviter tout risque de vol ou de revente.

Une bonne information sur le fonctionnement concret des douanes concernées, et plus généralement des lois et procédures qui règlent l'importation de livres, constitue un élément indispensable au succès du projet.

Chaque législation nationale présente dans ce domaine des traits spécifiques qu'il est important de bien identifier, avec l'aide de partenaires dans le pays de destination du don.

Il s'avère très souvent indispensable de produire un certificat de donation émis par l'organisateur et des documents officiels reconnaissant la nature non commerciale du projet (lettres ou attestations de la part d'organisations intergouvernementales ou des autorités du pays de donation et de destination).

De la bibliothèque de destination au lecteur

La troisième et ultime étape du « parcours du combattant » concerne la partie du chemin qui sépare la bibliothèque (ou l'entrepôt) du lecteur. Cette étape souvent négligée est pourtant d'une grande importance, car un projet de donation n'est couronné de succès que si les livres sont lus et appréciés par les bénéficiaires. Il est indispensable que le destinataire de la donation soit capable de réceptionner, cataloguer, stocker, présenter et mettre à disposition des lecteurs les ouvrages qu'il a reçus en don.

Au moment de la prise de contact avec le destinataire ou receveur, l'organisateur/collecteur devra s'enquérir au préalable de l'aptitude du partenaire à traiter et distribuer les ouvrages. Si le destinataire est une bibliothèque, dispose-t-elle des moyens d'accueillir le don ? Si elle est située en zone rurale, dispose-t-elle d'une navette (bibliobus ou chariot) pour atteindre les villages ? Si tel n'était pas le cas, il faudra alors s'orienter vers un autre demandeur, ou bien ajouter au projet de donation un volet destiné à mieux équiper le receveur des ouvrages. Transférer des livres d'un magasin de stockage à un autre ne sert à personne : la création de canaux de distribution des ouvrages à l'arrivée est une condition *sine qua non* de tout projet de donation réussi.

Dans ce contexte, les partenaires concernés collaboreront, en cas de besoin, à la formation des personnes chargées de réceptionner, classer et distribuer les livres reçus, mais aussi à assurer le fonctionnement et l'animation des bibliothèques ou des centres de documentation bénéficiaires. Ces personnes auront aussi un rôle important dans l'évaluation du projet. Bien entendu, il existe bien des façons de faire de l'animation autour du livre, liées à la culture, au contexte matériel et à la créativité de chaque bibliothèque. Ainsi, la représentation théâtrale ou de marionnettes, la lecture publique de poèmes et de contes, la musique et les arts plastiques peuvent être intégrés avec succès dans les pratiques de promotion de la lecture et d'animation de bibliothèques. Ces modalités de mise à disposition des ouvrages sont un aspect de la programmation du projet. Les organisateurs des programmes de donation doivent se considérer aussi comme responsables, et discuter préalablement de cet aspect avec les destinataires du don, au moment de la mise en place du projet.

Mécènes et volontaires

Par sa nature propre, la donation de livres ne peut être une pratique à but commercial. Les contextes dans lesquels l'action du donateur est rendue nécessaire sont en général caractérisés par un manque évident de moyens et des difficultés d'investissement. Pour cette raison, l'un des

problèmes essentiels de tout organisateur de programmes de don est l'identification des sources de financement et des soutiens opérationnels susceptibles d'assurer l'exécution du projet. La structure financière et opérationnelle des projets de donations de livres se présente ainsi souvent comme une mosaïque dans laquelle plusieurs acteurs prennent en charge une partie des opérations par un apport d'ordre financier ou pratique.

Ces partenaires sont appelés mécènes, sponsors, bailleurs ou parrains, si la contribution en jeu est d'ordre essentiellement économique et est offerte en échange d'une retombée d'image – nous les désignerons ici par le terme de sponsors. Ils sont en général appelés volontaires, si leur aide relève de l'apport professionnel ou en main-d'œuvre. La contrepartie de l'apport des volontaires est l'expérience humaine ou professionnelle que chaque contributeur peut tirer de sa participation au projet.

Quel est le profil idéal du volontaire ? Il est évident qu'une formation en bibliothéconomie, un esprit attentif et méthodique, une sensibilité aux problèmes de la coopération internationale et un certain amour pour les livres constituent des atouts évidents pour tout candidat à un poste de volontaire de la donation. En réalité, la mise en place de ce type de projet requiert tous les savoir-faire possibles et imaginables : les camionneurs par exemple, comme les comptables, peuvent aider beaucoup.

Loin de devoir collaborer financièrement ou concrètement à la réalisation de l'ensemble des opérations de don, les sponsors et les volontaires peuvent cibler leur apport et intervenir seulement sur l'un ou l'autre des différents volets du projet, comme la collecte, le stockage et la restauration, les coûts de gestion et administratifs (téléphone, véhicule, comptabilité), l'emballage, le transport (assurance incluse), la réception et le catalogage, le stockage auprès du receveur ou destinataire et l'évaluation⁸.

8- Cette liste de volets du projet est issue du volume *Donated Books Programs : a Dialogue of Partners Handbook*, Washington, D.C., Library of Congress, 1993.

Sponsors

Les ressources nécessaires pour la mise en place d'un projet peuvent être trouvées auprès de compagnies et de fondations privées, mais aussi, dans quelques cas, auprès d'entités publiques. La possibilité de faire appel à des contributions individuelles a été également expérimentée avec succès.

Le nombre de bénéficiaires touchés par les opérations de don étant relativement restreint et leur capacité d'achat très limitée, il est rare qu'une compagnie commerciale souhaite s'engager dans le financement des programmes de donation dans le pays bénéficiaire.

Le sponsor est parfois issu du pays donateur et souhaite souvent obtenir des retombées indirectes concernant son image auprès de ses clients, dans le cadre de sa stratégie de marketing et communication. Il vise ainsi à montrer son engagement humanitaire auprès de consommateurs sensibles aux problèmes de développement et d'éducation.

Une recette pour trouver de l'aide n'existe pas, car la disponibilité des bailleurs de fonds est conditionnée par la conjoncture économique du moment, ainsi que par la tradition culturelle de chaque sponsor potentiel. Dans un contexte de plus en plus compliqué, la collecte de fonds s'apparente de plus en plus à un métier à part entière, exercé par des spécialistes qu'il est pertinent d'associer au projet, lorsque cela est possible.

L'apport des volontaires

Pour la plupart, les programmes de donation réalisés ces vingt dernières années n'auraient pu voir le jour sans l'apport généreux d'un certain nombre de personnes, souvent jeunes ou retraitées, qui ont souhaité « donner un coup de main » par enthousiasme ou par goût de l'expérience, sans contrepartie financière. Ces volontaires constituent en effet une ressource essentielle, qu'il faut cependant savoir utiliser de façon utile et honnête, dans le cadre d'un contrat de collaboration transparent et avantageux pour tous. Il est donc important que chaque volontaire signe un véritable contrat portant sur la durée de la période de collaboration, sur ses droits et sur ses

devoirs ; pour éviter des malentendus, il est recommandé que les tâches dont il sera chargé fassent l'objet d'une description dûment expliquée et approuvée par l'intéressé. Même s'ils ne perçoivent pas d'honoraires ou d'émoluments, les volontaires doivent au moins être protégés contre les risques d'éventuels accidents de travail, par un contrat d'assurance.

Deux paradigmes : le CODE et Culture et développement

Pour illustrer notre propos par des cas concrets particulièrement réussis, nous présenterons à ce stade quelques aspects de la pratique de « l'Association canadienne pour le développement à travers l'éducation (CODE) », et de l'ONG française « Culture et développement ». L'expérience de ces deux organismes, dont la réflexion nous a aidés énormément dans la conception du présent document, montre qu'il est possible d'agir avec pertinence et efficacité, lorsqu'on respecte les besoins des bénéficiaires et une logique de programmation réaliste. Au-delà de la bonne gestion et de la communication efficace, notamment vers les donateurs, qui caractérisent l'action de ces deux organisations, il est important ici d'examiner comment elles ont su, de manières différentes, établir un dialogue réel avec les bénéficiaires qu'elles entendent servir.

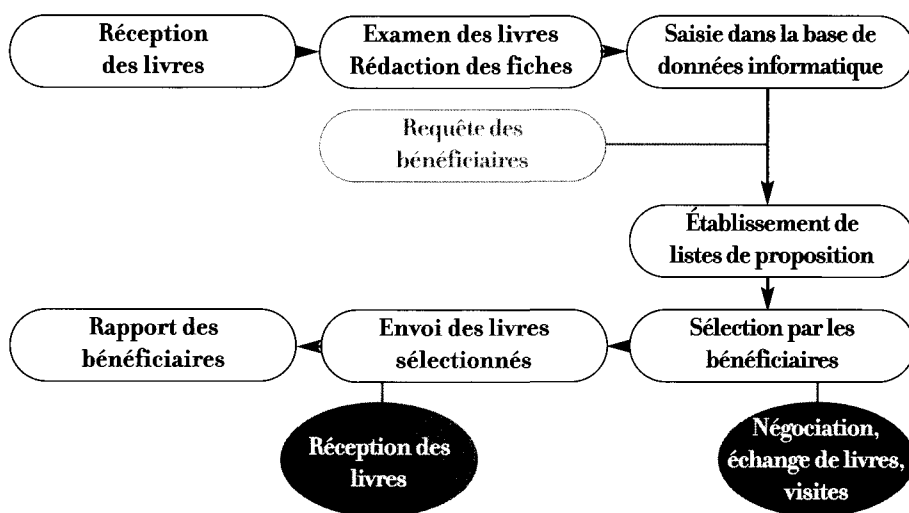
Le CODE : une base de données au service de la consultation

Association présente sur la scène de l'action culturelle et éducative internationale depuis une bonne vingtaine d'années, le CODE (<http://www.codecan.org>) a développé une banque du livre et une politique de donation exemplaire à plusieurs titres et très efficace.

Grâce à un système de consultations parfaitement au point (voir graphique ci-après), les bénéficiaires des dons du CODE ne reçoivent jamais de publications qu'ils n'aient pas souhaité acquérir en pleine connaissance de cause. La banque du livre du CODE pré-orienté les donateurs en exigeant des textes conformes au type de requêtes qu'ils reçoivent. Chaque ouvrage délivré au CODE en vue d'une possible donation est examiné à la

réception par un comité de lecteurs volontaires, largement composé d'enseignants actifs ou retraités, qui rédigent pour chaque titre une fiche informatique, avec des mots clés en permettant l'indexation. Lorsque les requêtes de possibles bénéficiaires parviennent au CODE, celui-ci cherche dans la base de données bibliographiques les titres les plus adaptés à satisfaire la requête. Une liste est aussitôt mise au point, que l'on envoie pour examen (dans la plupart des cas par télécopie) aux demandeurs. La banque du livre et les bénéficiaires s'accordent ainsi sur une liste précise, en écartant les publications inadaptées et en ciblant progressivement les contenus de la donation : en cas de doute, un exemplaire des publications à examiner est envoyé par la poste en courrier exprès, pour que les bénéficiaires puissent le visionner avant de décider s'ils souhaitent le recevoir. Le CODE dispose également d'une bibliothèque, que les représentants des associations des bénéficiaires sont parfois invités à visiter. Ils peuvent de cette façon se faire une idée de plus en plus précise de l'offre disponible et dialoguer en profondeur avec les responsables de la donation. Ceux-ci peuvent ainsi acquérir une bonne connaissance de la réalité sur le terrain et des besoins des lecteurs qu'ils souhaitent satisfaire.

Culture et développement : un réseau et sa charte



Créée en 1962, l'organisation non-gouvernementale Culture et développement dont le siège est à Grenoble (www.culture-developpement.asso.fr), développe plusieurs instruments pour soutenir l'accès à la lecture et au savoir dans les pays d'Afrique francophone à travers son Programme Banque Solidarité Lire/Rhône-Alpes.

Pour fournir à ses partenaires les ouvrages nécessaires, la Banque Solidarité Lire utilise deux dispositifs de travail : « Quatuor du livre en Afrique » et « 2^e vie du livre ». Le premier est une plate-forme de coopération avec les éditeurs et les librairies d'Afrique pour fournir aux bibliothèques des ouvrages édités en Afrique et achetés dans une librairie africaine. Quatuor du livre en Afrique vise cinq objectifs :

- fournir aux lecteurs africains des ouvrages produits dans leur milieu et adaptés à leurs besoins et niveaux d'information ;
- conforter la librairie et l'édition de ces pays francophones ;
- conforter les bibliothèques africaines par un appui en ouvrages neufs destinés à améliorer leur offre ;
- favoriser la collaboration entre libraires et bibliothécaires en suscitant une collaboration lors de la sélection des ouvrages ;
- construire des lectorats et leur élargissement à tous les usagers potentiels d'écrits.

« Quatuor du livre en Afrique » associe un partenaire du Nord - collectivité locale ou association – avec une bibliothèque d'Afrique pour la doter en ouvrages édités dans l'espace francophone. Doté en moyenne d'un budget de 25 000 € pour environ 6 000 à 7 000 ouvrages par an, « Quatuor du livre en Afrique » a pour but d'apporter sur le long terme un appui à la lecture et à toute la chaîne du livre en Afrique francophone.

Le dispositif « 2^e vie du livre » mobilise quant à lui les excédents de production de l'édition du Nord et une sélection raisonnée effectuée sur le renouvellement des collections des bibliothèques publiques et universitaires du Nord. Il sert à fournir des documents consacrés à l'information scientifique, technique et professionnelle.

Ce dispositif s'appuie sur une procédure de collaboration avec les réseaux nationaux, régionaux ou locaux de bibliothèques. Une fois la demande reçue, se met en place un échange de courrier avec le futur bénéficiaire pour établir le profil du lectorat à servir ainsi que la structure du fonds documentaire à enrichir. Ensuite, la rédaction de listes progressivement précisées permet de limiter au maximum l'envoi de tout ouvrage indésirable.

La structure de la liste s'établit par genres d'ouvrages souhaités : documentaires, romans, documents pour la jeunesse, documentaires pour les adultes. Depuis 2004, Culture et développement met l'accent sur les documentaires, essentiellement les ouvrages techniques destinés aux professionnels en activité.

L'approvisionnement en ouvrages se fait à travers trois sources : l'excédent de production des éditeurs, le renouvellement des collections des bibliothèques publiques et universitaires, l'achat en librairie. Pour l'approvisionnement auprès des bibliothèques, celles-ci effectuent un premier tri après information donnée par l'équipe de Culture et développement sur les critères de sélection. À réception des documents au site logistique de la Banque Solidarité Lire, Culture et développement effectue un second tri avant d'expédier les ouvrages.

Les donations effectuées comportent toujours 10 à 15 % de documents neufs donnés ou achetés en France sur la base d'une bibliographie sciences et techniques. Pour la constitution des lots, quand le budget le permet Culture et développement accueille les partenaires pour participer à la sélection des ouvrages. Dans cette perspective, la mise en place d'une bibliothèque de référence est prévue.

L'envoi des documents est suivi 6 à 8 mois après réception par une évaluation de la donation pour en mesurer le degré d'adéquation aux besoins des lecteurs concernés. Dans sa recherche d'une plus grande efficacité, Culture et développement met également l'accent sur la création d'un véritable réseau constamment nourri par des visites et des accueils en

formation. Des évaluations sont ainsi effectuées sur le terrain pour discuter en détail avec les bibliothécaires et les élus locaux des contenus des actions à programmer. Dans cette perspective, des mesures d'accompagnement sont mises en place, notamment des actions de formation à l'animation.

Outre ses deux dispositifs, Culture et développement participe à un réseau encadré par une charte (reproduite dans la troisième partie du présent ouvrage) qui est à la fois un instrument d'information et un protocole de politique générale pour tous les acteurs impliqués - réellement ou virtuellement - dans les programmes de donation de cette ONG. Sorte de manifeste philosophique et pratique, la charte, à laquelle ont adhéré les réseaux de bibliothèques et associations de 15 pays d'Afrique, des Caraïbes et d'Europe est aussi un instrument de sensibilisation des décideurs et de tous ceux qui voudraient mettre en place des initiatives de donation efficace dans la durée. C'est un outil de transparence qui définit d'emblée et sans ambiguïté les objectifs et la nature de l'action à entreprendre.

Pour compléter l'ensemble des dispositifs, Culture et développement assure enfin la formation professionnelle en lien avec des bibliothèques et l'appui à l'élaboration de politique locale de développement de la lecture. Culture et développement propose des formations à ses partenaires français et africains en étroite collaboration avec les bibliothèques françaises et les centres de documentation.

Avec 45 ans d'expérience, Culture et développement assiste et conseille également les élus africains dans l'élaboration de leur politique de développement de la lecture. Cet accompagnement se traduit par un soutien matériel des bibliothèques publiques à Bamako, Tombouctou, Treichville et Abidjan.

Conclusions

Lorsque nous avons engagé la rédaction de cet essai, nous avons l'intention de répondre à un besoin de clarification diffus en abordant la question de la donation du livre tant du point de vue politique que pratique. Nous espérons ainsi éclairer de façon plus ou moins exhaustive mais surtout concrète les questionnements essentiels liés la problématique du don. Avons-nous réussi ?

Le bilan nous semble d'emblée mitigé. Plus nous relisons ces pages, plus nous mesurons leur inadéquation par rapport à la réalité qu'elles entendent décrire. Une réalité qui nous semble, malgré notre effort pour la représenter, l'anticiper et la classifier, toujours trop complexe, trop compliquée. On peut déjà imaginer le commentaire de certains lecteurs engagés dans la mise en œuvre de projets sur le terrain : il est très, trop facile de donner des leçons : dans la réalité, les choses sont beaucoup moins simples !

Cette critique ne manque pas de pertinence. Il ne faut pas perdre de vue, d'autre part, qu'un ouvrage d'information et de formation comme le nôtre est toujours et nécessairement rédigé à partir d'une modélisation de la réalité, dans le but de schématiser ce que l'on rencontre sur le terrain, dans l'action, dans la vie. Pour décrire la réalité de façon utile, nous avons dû faire abstraction de nombreux détails, d'un certain nombre d'exceptions et de moult particularités qui pourtant sont si fréquentes dans la mise en place et dans la gestion courante d'un programme de don. Si le monde refuse d'être mis dans la boîte de nos schémas préfabriqués, si la réalité dépasse toujours l'imagination et les prévisions les plus hardies, il est

pourtant vrai qu'on ne peut l'affronter sans avoir une vision claire (et donc forcément un peu simplifiée) de ce qui nous attend et ce que l'on peut faire.

Le schématisme d'un texte comme le nôtre est donc justifiable, lorsqu'il est assumé comme tel, c'est-à-dire comme un outil d'orientation provisoire, comme une carte. Une carte géographique n'a pas la complexité du territoire qu'elle décrit, et peut toujours être améliorée. Et pourtant, aussi incomplète soit-elle, elle n'est pas « fausse » et peut être bien utile à ceux qui cherchent à s'orienter dans une contrée inconnue.

Malgré toutes les limites de cet ouvrage, nous espérons avoir pu démontrer que le don, pour aider vraiment ses bénéficiaires, doit être utilisé à bon escient et ponctuellement. Nous voudrions aussi être parvenus à fournir une description de toutes les phases incontournables de la pratique du don, en schématisant les expériences directes accumulées par l'UNESCO durant les trente dernières années de son action. Puissent ces deux apports, l'un plus politique, l'autre plus descriptif, être profitables à de nombreux lecteurs, utilisateurs de ce texte à des fins pratiques.

Que leur expérience, leurs commentaires et leurs critiques – que nous attendons – servent à mieux dessiner, décrire et encadrer, dans l'avenir, la *terra incognita* des programmes de don pour le développement du livre.

La Donation du livre :
documents

Charte du don de livres

Préambule

Le livre est un outil indispensable pour l'éducation, l'information, la création, le progrès social, les loisirs et le dialogue des cultures. Il est à la fois un objet de culture et un objet économique. Le don de livres est un des éléments des politiques de partenariat pour le développement de la lecture. Il prend tout son sens quand il est accompagné d'autres actions qui permettent l'échange de savoir-faire et une connaissance réciproque.

Il est très souhaitable que le programme de don commence par une réflexion commune sur les besoins du destinataire pour assurer, le mieux possible, l'adéquation de l'offre à la demande. Il veillera à éviter les effets pervers du don sur le marché du livre dans le pays destinataire.

Titre I : définition du programme

Article 1

Tout programme de don de livres s'appuiera sur les principes généraux suivants : connaître le partenaire et l'associer à toutes étapes du programme, préférer la qualité à la quantité, approfondir la connaissance des lectorats à servir, encourager le développement d'une culture de l'écrit. En cas de don d'ouvrages neufs, il convient de collaborer avec les éditeurs et les libraires des deux pays concernés et en particulier de soutenir l'édition du Sud.

Article 2

Tout programme de don associera, non des particuliers mais deux organismes juridiquement constitués : un donateur et un destinataire associés pour équiper une bibliothèque.

Article 3

Le don sera effectué en réponse à la demande du destinataire en fonction des informations fournies. Elle sera définie en collaboration avec les lecteurs et les autres institutions œuvrant pour le développement de la lecture dans son pays : documentalistes, libraires, enseignants. Si le destinataire est une tête de réseau qui répartit les livres, il fournira au donateur la liste des établissements utilisateurs – écoles, bibliothèques, centres de documentation ou de formation –, leur implantation géographique et la répartition des ouvrages entre eux.

Le donateur s'efforcera de connaître l'environnement, les besoins en ouvrages de son partenaire. Dans cette perspective, avec le destinataire, il réalisera une enquête pour préciser l'approche culturelle susceptible de satisfaire les besoins des lecteurs. L'attention portera sur les utilisateurs réels et potentiels, leurs besoins de lecture (sujets, langues, niveaux de connaissance), mais aussi sur l'état du local bibliothèque.

Titre II : approvisionnement et sélection des ouvrages

Article 4

Tout don comportera, en proportion significative, des livres neufs, des ouvrages écrits par des auteurs locaux, en français ou dans les langues locales. Avant d'effectuer les envois, le donateur vérifiera si la demande ne peut pas être satisfaite par les éditeurs et les libraires du pays concerné. Ils seront donc associés au partenariat par des initiatives spéciales de promotion du livre et de la lecture.

Article 5

Si le donateur propose des ouvrages d'occasion, il précisera les types de documents souhaités, qui doivent être en très bon état.

Article 6

Le donateur sélectionnera les ouvrages - neufs ou d'occasion - avec le destinataire, afin de s'adapter aux besoins des publics ciblés. Le choix final appartiendra au destinataire.

Article 7

Le donateur fournira la liste des titres disponibles à l'envoi, classés par auteur, titre et matière. Par souci d'efficacité, le donateur mettra à disposition du destinataire l'information bibliographique disponible.

Article 8

Pour aider le donateur dans la sélection des ouvrages, le destinataire lui communiquera des informations sur l'état du fonds - existant ou à créer -, les manques, les types de livres nécessaires, la quantité souhaitée ainsi que des informations sur les institutions proches qui prêtent des ouvrages.

Article 9

Dans un esprit de coopération pour la diversité culturelle, le donateur prendra en compte la culture des publics-ciblés, leurs besoins d'information générale, scientifique, technique et de loisirs.

Titre III : transport et réception des ouvrages

Article 10

Si le programme de don est mis en œuvre par un organisme redistributeur, il mentionnera l'institution qui donne, l'intermédiaire qui collecte, le destinataire final.

Article 11

Avant l'envoi de livres le donateur s'abstiendra de porter sur les ouvrages des mentions telles que "rebut" qui sont dévalorisantes pour le destinataire.

Article 12

Avant toute expédition, le donateur s'assurera de l'aptitude du partenaire à réceptionner, traiter, distribuer les ouvrages. Si tel n'est pas le cas, le destinataire veillera, avec ou sans l'aide du donateur, à en créer durablement les conditions.

Article 13

Donateur et destinataire accompliront chacun pour sa part les démarches

de sensibilisation des autorités nationales afin d'obtenir l'exonération ou la réduction des taxes douanières, l'allégement des formalités à accomplir.

Titre iv : suivi du programme ; développement du partenariat culturel

Article 14

Si nécessaire, donateur et destinataire collaboreront à la formation des personnels chargés de réceptionner, classer et distribuer les livres ; mais aussi d'assurer l'animation des bibliothèques. Le destinataire s'interdira et interdira la revente des documents donnés.

Article 15

À une échéance déterminée ensemble dès l'abord, donateur et destinataire évalueront l'adaptation des envois aux besoins exprimés et les différents usages qui en auront été faits sur place.

L'évaluation portera sur le nombre de titres et exemplaires prêtés, le nombre d'ouvrages inutilisables ou inadaptés, le degré de satisfaction des lecteurs et l'impact sur la fréquentation de la bibliothèque. Elle s'appuiera sur les témoignages des lecteurs et des bibliothécaires.

Article 16

Notamment pour soutenir la production locale d'écrits en zones rurales, donateur et destinataire collaboreront pour doter ce dernier des moyens de production locale de textes.

Article 17

Dans un véritable esprit de partenariat, donateur et destinataire collaboreront pour faire connaître à leurs publics respectifs, la culture de l'autre par tous moyens qu'ils jugeront utiles : animations autour du livre, conte, musique, arts plastiques.

Fondateurs

- Association des Bibliothécaires Français
 - Biblionef
 - Bibliothèque Nationale de France
 - Culture et développement
 - France Édition
 - La Joie par les Livres
 - Ministère de la Culture et de la Communication
Direction du livre et de la lecture
-
- Concepteur-rédacteur : Culture et développement
9, rue de la poste 38000 Grenoble - Téléphone : 04 76 46 80 29 –
E-mail : nord.sud@culture-developpement.asso.fr
Site : www.culture-developpement.asso.fr

Signataires de la charte

Bénin

- Projet d'Appui à la Lecture Publique et à l'Accès Documentaire
- Direction de la Bibliothèque Nationale

Burkina Faso

- Ministère de la Culture
Direction du Livre et de la Promotion littéraire

Cameroun

- Centrale de Lecture Publique

Centrafrique

- Projet Lecture Publique

Côte d'Ivoire

- Ministère de la Culture et de la Francophonie
Sous-direction du livre et des médias
- Projet d'appui au développement culturel

République de Guinée

- Projet bibliothèques publiques – Coopération Franco-Guinéenne

Haïti

- Ministère de la Culture
Direction Nationale du Projet de Promotion du Livre et de la Lecture

Mali

- Opération Lecture Publique

Mauritanie

- Département Bibliothèques d'École/SASE/DEF/MEN

Niger

- Réseau de Lecture Publique

République Démocratique du Congo

- Projet de Lecture Publique

Sénégal

- Ministère de la culture
Direction du livre et de la lecture
- Association Bibliothèque Lecture Développement

Tchad

- Réseau de lecture publique

Togo

- Projet de lecture publique
- Division des bibliothèques et de la lecture publique

France

- ADPF – Notre Librairie
- Association pour la Diffusion Internationale Francophone de Livres, Ouvrages et Revues – ADIFLOR
- Banque Rhône-Alpes du livre – Grenoble
- Banque régionale du livre – Provence-Alpes-Côte d'Azur/Cobiac
- Centre de Promotion du Livre de Jeunesse – Seine-Saint-Denis
- Comité National de Solidarité Laïque
- Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontières
- Haut Conseil de la Francophonie
- Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente

Modèle de convention

pour un partenariat entre l'organisateur d'un projet de donation
(l'association « X ») et un donateur (la bibliothèque « Y »)

Préambule

Entre d'une part : (l'association « X », adresse)
Et d'autre part : (la bibliothèque « Y », adresse)
représentée par

Étant entendu qu'une politique raisonnée de dons de livres menée dans les meilleures conditions pourra contribuer au développement de la lecture dans les zones d'Afrique concernées et aux échanges culturels internationaux ;

Il a été convenu de ce qui suit :

Contenu du partenariat

Article 1

La bibliothèque « Y » décide d'engager sa collaboration avec l'association « X » pour le développement de la lecture en Afrique.

Article 2

Cette collaboration portera sur la fourniture d'ouvrages et de collections de périodiques issus des fonds « désherbés » et dûment désaffectés à la banque du livre de l'association « X » qui se chargera de les acheminer vers les bibliothèques des pays d'Afrique avec l'encadrement technique de son équipe, sur la base des requêtes en provenance des bénéficiaires.

Facultatif

Elle portera également sur l'allocation d'une subvention d'achat d'ouvrages neufs pour compléter les lots d'ouvrages.

Le rôle de la bibliothèque

Article 3

La bibliothèque nationale « Y » s'engage :

a) à fournir des livres soit de manière ponctuelle, soit régulièrement avec une périodicité d'au moins une fois par an.

b) à livrer au site de stockage de la banque de l'association « X » les ouvrages dans les cartons fermés dont le contenu sera identifié selon différents genres : fiction « jeunesse », documentaire « jeunesse », fiction « adultes », documentaire « adultes ».

c) à joindre une liste indiquant le nombre des ouvrages fournis dans chacun des quatre genres.

Le rôle de l'association

Article 4

L'Association « X » s'engage :

a) à apporter son assistance technique pour le tri et la sélection des ouvrages et périodiques destinés à sa banque du livre.

b) à fournir une information régulière ou à la demande sur son activité et sur la destination des ouvrages en Afrique.

c) à faciliter les échanges entre donateurs et destinataires pour les bibliothèques qui souhaiteraient s'engager dans un jumelage franco-africain de bibliothèque à bibliothèque.

d) à fournir aux bibliothèques les informations nécessaires à la mise en place d'animations et d'actions culturelles de sensibilisation autour de l'Afrique, soit à la constitution d'un fonds « africain ».

e) à acheminer à ses frais les ouvrages vers les destinataires africains selon la filière d'envoi de son choix.

f) à mentionner la participation de la bibliothèque « Y » dans ses documents de communication.

Autres éléments de la convention

- La bibliothèque « Y » s'engage à ne fournir en aucun cas à l'Association « X » des ouvrages qui ne sont pas en bon état (trop détériorés, destinés au pilon). Les étiquettes mentionnant les cotes, les codes barres et les couvertures plastifiées seront laissées en l'état.
- L'association « X » dispose d'un atelier d'équipement des ouvrages avant l'envoi.
- Conformément à la définition de l'association « X », celle-ci peut fournir aux bibliothèques et aux associations partenaires déjà jumelées avec une bibliothèque en Afrique, ou menant une action dans le domaine du livre et de la lecture, des conseils techniques pour optimiser leurs envois de livres et procéder à une évaluation. Par ailleurs, les bibliothèques pourront avoir accès aux ouvrages de la Banque du livre pour compléter les envois à leur partenaire africain, et ce dans la limite des stocks disponibles, et en adéquation avec les lots constitués par l'Association pour ses destinataires. À ce titre, des conventions au cas par cas pourront être établies entre ces associations ou bibliothèques.

Renouvellement ou résiliation de la convention

Article 5

La convention est signée par les deux partenaires pour trois ans renouvelables.

Article 6

La non-observation des dispositions de la présente convention pourrait entraîner la résiliation totale ou partielle de la collaboration définie ci-dessus.

Article 7

La présente convention peut être dénoncée au gré des parties moyennant un préavis de 6 mois.

Fait à le

Le représentant de la bibliothèque « Y »

Nom Signature

Le représentant de l'association « X »

Nom Signature

Bibliographie

Actes du colloque international *Donated Books Programs : a Dialogue of Partners Handbook*, Washington, D.C., Library of Congress, 1993.

Actes des Assises nationales *Des Livres pour le développement*, Culture et développement, Grenoble, 1998.

Askerud, Pernille, *A Guide to Sustainable Book Provision*, UNESCO, Paris, 1997.

Garzón, Alvaro, *La Politique nationale du livre*, UNESCO, Paris, 1997.

Greenberg, Janet, *Manual for International Book and Journal Donation*, American Council of Learned Societies, New York, 1993.

Gaudreault, Sylvain, *Le don de livres au Québec à des fins humanitaires*, Dois, Montréal, 2001.

Guide du Partenariat Nord Sud pour le Livre et la lecture, Grenoble, Culture et Développement, 2003.

Coopérer avec une bibliothèque d'Afrique, Grenoble, Culture et Développement, 2003.

Rapport annuel 2002-2003 du CODE, Canadian organization for development through education, disponible sur le site <http://www.codecan.org>.

Sites web

<http://www.albany.edu/~dlafonde/Global/bookdonation.htm>

Répertoire des programmes de donation de l'African Studies Association

<http://www.asiafoundation.com/books/overview.html>

Books for Asia – EEUU

<http://www.bookaid.org>

Book Aid International – GB

<http://www.booksforafrica.org>

Books for Africa - EEUU

<http://www.codecan.org>

CODE – Canadian organization for development through education

<http://www.unesco.org/culture/books>

Version en ligne de *La Donation du livre pour le développement*

Édition francophone réalisée par Culture et Développement – Rédaction : Mauro Rosi –

Distribution : UNESCO, Culture et Développement

Conception graphique : Artlys/Dominique Jaillet

ISBN 10 : 2-9503729-5-3

ISBN 13 : 978-2-9503729-5-6

Dépôt légal : décembre 2006

Achevé d'imprimer en novembre 2006 par Aramis à Cesson-Sévigné.